Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8570638
Centre d'intérêt: 960

Comité chargé d'étudier la problématique de la conciliation du sport et des études au Québec.

Sport-études : rapport / du Comité chargé d'étudier la problématique de la conciliation du sport et des études au Québec. -- [Québec] : Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche, 1982.
74, [119] p. ; 28 cm.

"Présenté aux autorités du Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche". Code: SP334-05-82. Bibliogr.: p. [121].

Descripteur(s): *Sport *Activité parascolaire *Temps de travail *Aspiration de l'étudiant *Rendement scolaire *Cheminement scolaire *Retard scolaire *Questionnaire

La notion "sport-études" réfère à la situation de jeunes étudiants qui désirent s'adonner, d'une façon régulière et planifiée, à la pratique d'une discipline sportive tout en poursuivant leurs études. Les jeunes rencontrent deux types d'exigences bien distinctes, scolaires et sportives, qui sont susceptibles de devenir conflictuelles. Pour tenter de résoudre de tels conflits, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche créa un Comité d'étude ayant pour mandat: 1. de définir la problématique du "sport-études" ; 2. d'analyser la situation et les besoins des athlètes; 3. de faire un bilan des types de formules expérimentées au Québec et à l'étranger; 4. de proposer des solutions susceptibles de favoriser le "sport-études" au Québec.

Le Comité a réalisé, en octobre 1980, une enquête auprès de 2400 athlètes-étudiants dans le but de cumuler des données sur la problématique sport-études telle que perçue dans le milieu; 1254 jeunes ont retourné le questionnaire dûment rempli. Le Comité, de plus, a rencontré 36 athlètes de pointe pour s'informer des problèmes rencontrés par ces jeunes dans la poursuite d'objectifs sportifs et scolaires. Le Comité a rencontré également des dirigeants sportifs et scolaires et a procédé au rencensement et à l'analyse de recherches sur les effets du sport sur divers aspects du rendement scolaire.

Les relations entre le sport et les études sont problématiques, et il n'existe aucune solution miracle à la situation. Les athlètes sont laissés à eux-mêmes et forcés de faire des choix sans garantie qu'on les incitera ou même qu'on leur permettra de reprendre leurs études à la fin de leur carrière sportive. Chaque fois qu'un athlète-étudiant fait un compromis sur le plan scolaire, il se ferme des portes. Selon le Comité, il faut faire des efforts pour revaloriser la poursuite de l'excellence sportive en permettant aux jeunes de poursuivre l'excellence scolaire en même temps, même si cela doit se faire à des rythmes différents.

Type de document: q

DUQ 8570638

SPORT-ÉTUDES

Rapport du comité chargé d'étudier la problématique de la conciliation du sport et des études au Québec

Mars 1982

Présenté aux autorités du
Ministère du Loisir
de la Chasse et de la Pêche

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche

EDUQ 8570638

SPORT - ETUDES

Rapport du comité chargé d'étudier la
problématique de la conciliation du
sport et des études au Québec

Mars 1982

Présenté aux autorités du
Ministère du Loisir, de la
Chasse et de la Pêche

TABLE DES MATIERES

		PAGE
CHAPITRE 1	Introduction	7
1.1	La formation d'un comité d'étude	9
1.2	La problématique Sport-Etudes	9
1.3	Le mandat du comité	10
1.4	Composition du comité	11
1.5	Cheminement du comité	11
CHAPITRE 2	Relation entre la pratique sportive et divers aspects de la vie scolaire	17
CHAPITRE 3	Les difficultés de conciliation du sport et des études au Québec: Etat de la question	23
3.1	Enquête auprès d'athlètes d'élite	25
3.2	Enquête auprès de jeunes sportifs(ves)	29
3.3	Entrevues avec des athlètes d'élite et des dirigeants	36
3.4	Expériences sport-études à l'étranger	38
3.5	Expériences sport-études au Québec	39
3.6	Bilan de la situation du sport études au Québec	40
CHAPITRE 4	Pour favoriser le Sport-Etudes au Québec	51
4.1	Pour une meilleure reconnaissance des athlètes d'élite	53
4.2	Pour une approche plus rationnelle au développement du sport	56

PAGE

CHAPITRE 4 (suite)

4.3 Pour une solution plus immédiate au problème de conciliation du sport et des études 58

4.4 Pour une mise en place de programmes sport-études 65

4.5 Un cas particulier: Le hockey 67

CHAPITRE 5 Conclusion 71

ANNEXE A Revue de quelques documents de synthèse sur la relation entre la pratique sportive et divers aspects de la vie scolaire.

ANNEXE B Questionnaire

ANNEXE C Enquête sport-études

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

1.0 INTRODUCTION

1.1 LA FORMATION D'UN COMITE D'ETUDE

La question du Sport-Etudes fait l'objet d'une préoccupation croissante depuis quelques années et ce tant au Service des Sports du M.L.C.P. que dans les milieux sportifs du Québec. Avant la mise en place d'un comité d'étude, déjà trois missions québécoises ont eu lieu en France où des programmes Sport-Etudes existent depuis près de 10 ans. Bien que fort utiles, ces missions ne débouchèrent sur aucune action concrète probablement en raison du fait que les participants ne disposaient pas d'un mandat clair sinon que de soumettre un rapport sur ce qui se faisait en France.

L'analyse des rapports présentés par chacune de ces trois missions montre que, dans chaque cas, on recommandait au Gouvernement de mettre sur pied un comité d'étude pour étudier la problématique québécoise et les modalités de mise en place de programmes sport-études au Québec. La mise en place du présent comité s'inscrit donc comme une suite logique au travail de réflexion amorcé par les membres de ces trois missions représentant, il est bon de le souligner, la Conférence Québécoise du Sport Etudiant (Mission de novembre 1977), l'Institut des Sports du Québec (Mission de décembre 1977) et le Service des Sports du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports (Mission de juin 1979).

1.2 LA PROBLEMATIQUE SPORT-ETUDES

La notion Sport-Etudes réfère à la situation de jeunes étudiants(es) qui désirent s'adonner, d'une façon régulière et planifiée, à la pratique d'une discipline sportive tout en poursuivant leurs

études. Ces jeunes, auxquels nous référerons dorénavant par l'expression "athlète-étudiant", doivent rencontrer deux types d'exigences bien distinctes et susceptibles de devenir conflictuelles.

Pour tous ces athlètes-étudiants(es), les exigences scolaires font partie intégrante d'un système d'éducation et de formation professionnelle. D'autre part, les exigences sportives résultent des programmes sportifs qui permettent à l'athlète d'atteindre des objectifs personnels de performance et de réalisation personnelle dont on ne peut nier l'importance dans une société post-industrielle où le loisir prend une place de plus en plus importante.

L'intensité relative de chacun de ces deux types d'exigences varie évidemment en fonction du niveau atteint et peut être décrite en termes de difficulté mais aussi en termes de temps que l'on doit consacrer à cette activité pour atteindre les objectifs. Dans le présent rapport, toute référence à l'intensité des exigences d'une activité scolaire, sportive ou autre n'implique que la dimension temporelle.

Toutefois, l'établissement d'une relation entre le niveau et l'intensité implique, dans l'esprit des membres du comité, des objectifs manifestes de réussite qui mènent, ultimement, à la poursuite de l'excellence que ce soit sur le plan scolaire ou sur le plan sportif.

1.3 LE MANDAT DU COMITE

Le mandat du comité d'étude sur les problèmes de conciliation du sport et des études est le suivant:

1.3.1 définir la problématique du Sport-études au Québec;

1.3.2 analyser la situation et les besoins des athlètes québécois;

1.3.3 faire un bilan des types de formules expérimentées au Québec et à l'étranger;

1.3.4 proposer, au besoin, des solutions susceptibles de favoriser le sport-études au Québec.

1.4 COMPOSITION DU COMITE

M. Robert Descheneaux (S.A.S., Université Laval)
M. Jacques Francoeur (MEQ)
M. Gilbert Gagnon (MEQ)
M. Paul Gagnon (CEGEP Limoilou)
M. Jean-René Gaudet (C.S.R. des Mille-Iles)
M. Alain Lavarenne (M.L.C.P.)
M. Michel Leblanc (I.S.Q.*)
M. Yves Paquet (F.A.S.C.Q.)
M. Georges Pichette (Fédération de Hockey)
M. Jacques Samson, président (Université Laval)
M. Edgar Théoret (Fédération de Natation)
M. Jean-Pierre Tibi, secrétaire (Fédération de Volleyball)
M. Guy Vézina (A.R.S.S., Cantons de l'Est)
M. Michel Vincent (MEQ)

* M. Leblanc a quitté l'I.S.Q. à la fin de 1980 pour travailler à l'U.Q.T.R.

1.5 CHEMINEMENT DU COMITE

Dans le but de respecter le mandat qui lui a été confié, le comité a d'abord identifié un certain nombre de tâches et d'opérations dont la supervision a été confiée au président et au secrétaire avec l'aide de la personne-ressource (M.A. Lavarenne) représentant le Service des Sports du M.L.C.P.

a) Recensement et étude des textes décrivant les programmes Sport-Etudes en France.

b) Etude des rapports des trois missions envoyées en France pour y étudier les programmes Sport-Etudes.

c) Recensement des athlètes-étudiants affiliés à un organisme sportif québécois (Fédération uni-sport et/ou multi-sports) et participant à un réseau compétitif structuré et exigeant des séances d'entraînement régulières.

d) Elaboration et validation d'un questionnaire-enquête dans le but d'obtenir des données réelles sur les difficultés que rencontrent ces jeunes athlètes-étudiants dans la conciliation du sport et des études.

e) Sélection d'un échantillon à partir de la population décrite en c).

f) Analyse des résultats de cette mini-enquête.

g) Organisation d'entrevues avec des athlètes d'élite à Québec et Montréal.

h) Organisation d'entrevues avec des dirigeants scolaires et des dirigeants sportifs en contact avec des athlètes-étudiants (Québec et Montréal).

i) Organisation d'entrevues avec des parents d'athlètes-étudiants.

j) Recensement et analyse des principaux documents-synthèse sur les effets du sport sur les divers aspects du rendement scolaire.

1.5.1 Les réunions

Le comité a tenu six réunions plénières aux dates suivantes: 9 mai 1980, 28 mai 1980, 10 avril 1981, 19 mai 1981, 18 septembre 1981, 13 octobre 1981 et 20 novembre 1981.

Compte tenu du nombre de membres et des difficultés de céduler les réunions, le comité a préféré s'en tenir à un minimum de réunions dont le but a été de planifier les principales opérations et de discuter des résultats de chaque opération.

Malgré des périodes parfois assez longues entre les réunions, l'intérêt des membres pour la poursuite des objectifs ne s'est jamais démenti. Nous avons profité d'une excellente assiduité et d'une participation active de la très grande majorité des membres du comité.

1.5.2 Enquête auprès des jeunes sportifs

L'une des opérations majeures du comité a été la réalisation d'une enquête auprès des athlètes-étudiants dans le but de cumuler des données réelles sur la problématique Sport-Etudes telle qu'elle peut être perçue par ceux et celles qui la vivent le plus directement.

L'objectif de cette enquête était de vérifier dans quelle mesure ceux et celles qui pratiquent présentement une discipline sportive de façon compétitive tout en étant étudiant(e) à temps plein peuvent avoir des difficultés à rencontrer les exigences de ces deux champs d'activité. Au cours d'une enquête réalisée en 1979-80 auprès des athlètes d'élite de catégorie "A" de l'I.S.Q.", 49,7 pourcent de ces athlètes d'élite avaient affirmé que faire du sport était désavantageux au plan scolaire alors que seulement 38,6 pourcent disaient trouver le sport avantageux au plan scolaire. Comme cette recherche ne comprenait que

* Rapport d'une enquête subventionnée par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

162 répondants, bien que tous classés athlètes d'élite, il nous intéressait de vérifier dans quelle mesure ces données pouvaient s'appliquer à l'ensemble des jeunes sportifs(ives) québécois(es).

En nous limitant aux quelques 25 disciplines sportives dont la saison compétitive coïncide avec l'année scolaire et en ne retenant que les athlètes affiliés aux fédérations sportives et inscrits dans des réseaux compétitifs de haut niveau et exigeant en outre des séances d'entraînement régulières, nous avons pu recenser plus de 63 000 athlètes-étudiants répondant aux critères retenus. De ce nombre, un échantillon de 2 400 noms a été sélectionné auxquels nous avons fait parvenir un questionnaire. 1 254 jeunes ont retourné le questionnaire dûment rempli.

Les données recueillies fournissent une bonne image de la réalité sportive québécoise et nous permettent de tirer quelques conclusions sur la problématique Sport-Etudes au Québec.

1.5.3 Entrevues avec des athlètes d'élite

L'une des principales conclusions de l'enquête fut de démontrer que la problématique Sport-Etudes évolue et devient plus importante à mesure que l'athlète progresse dans son cheminement de carrière sportive et qu'il approche ou atteint un niveau d'élite confirmée. Il nous a donc semblé opportun de rencontrer de tels athlètes de pointe dans le but de mieux connaître les particularités de leur situation. Au total 36 athlètes de pointe ont participé à l'une ou l'autre des deux réunions tenues à Montréal et Québec au cours desquelles les membres du comité ont pu s'informer en détail des problèmes que rencontrent ces jeunes dans la poursuite simultanée d'objectifs sportifs et d'objectifs éducationnels.

1.5.4 Entrevues avec des dirigeants sportifs et scolaires

Dans le but de nous familiariser avec les efforts déjà en cours au Québec pour aider les athlètes-étudiants et d'étudier la faisabilité de certaines recommandations, le comité a également rencontré des dirigeants sportifs et scolaires en deux réunions tenues également à Montréal et Québec.

1.5.5 Recensement des écrits

Ne voulant pas ignorer ce qui a déjà été écrit sur le sujet, le comité a procédé au recensement et à l'analyse:

a) des recherches sur les effets du sport sur divers aspects du rendement scolaire;

b) des textes descriptifs des expériences de programmes Sport-Etudes en Europe;

c) des rapports et écrits publiés au Québec sur la question.

Fort de toutes ces données, le comité croit être en mesure, dans le rapport final, de faire un bilan de la situation qui prévaut au Québec en ce qui a trait à la possibilité qu'ont les jeunes athlètes-étudiants de poursuivre à la fois des objectifs éducationnels et des objectifs sportifs et d'en rencontrer les exigences.

CHAPITRE 2

RELATION ENTRE LA PRATIQUE SPORTIVE ET DIVERS ASPECTS DE LA VIE SCOLAIRE

2.0 RELATION ENTRE LA PRATIQUE SPORTIVE ET DIVERS ASPECTS DE LA VIE SCOLAIRE

Avant d'aborder l'analyse de la problématique Sport-Etudes au Québec, il nous a semblé utile de procéder à une brève revue des écrits sur le sujet. L'influence de la pratique sportive sur différents aspects de la vie scolaire a fait l'objet de plusieurs études depuis le début des années soixante. Dans la brève revue que nous avons effectuée, nous nous sommes limités aux quelques documents de synthèse qui ont été publiés à ce sujet. Il faut souligner toutefois que la majorité des travaux faits pour cerner l'influence de la pratique sportive sur des variables rattachées à la vie scolaire ont été réalisés dans le contexte du sport scolaire américain. Il faut donc envisager avec beaucoup de réserve la généralisation des conclusions de ces travaux dans le contexte québécois.

La pratique sportive n'est évidemment pas le seul facteur affectant la vie scolaire. Dans le premier chapitre, nous faisons un survol des principales variables liées à la performance scolaires. Dans les chapitres suivants, nous faisons la revue des principaux rapports traitant de l'influence de la pratique sportive sur la performance scolaire, les aspirations éducationnelles et le milieu scolaire. On trouvera en Annexe A le rapport complet de cette revue.*

Dans le premier chapitre, nous traitons des facteurs qui ont été ou qui sont le plus souvent associés à une variation des résultats scolaires. Le premier de ces facteurs est le quotient intellectuel qui explique jusqu'à 45 pourcent de la variance interindividuelle dans les résultats scolaires. Un deuxième facteur que des travaux récents ont relié positivement à la réussite scolaire est le statut socio-économique. Enfin, il existe plusieurs autres

---

* Une copie de ce document a été déposée au M.L.C.P.

facteurs que l'on a tenté d'associer aux résultats scolaires sans toutefois que les résultats soient très concluants. Il s'agit, entre autres, de certains traits de personnalité, des aspirations éducationnelles, du statut social de l'étudiant parmi ses collègues et de la pratique sportive. Toutes ces variables sont liées selon un schème complexe où chaque variable peut être la conséquence d'une autre et devenir ensuite le facteur déterminant d'une troisième. Ceci crée une chaine de médiateurs aboutissant à la performance scolaire. La performance sportive, avec toutes ses conséquences, fait évidemment partie de cette chaine.

Dans le deuxième chapitre, nous nous attardons particulièrement aux études qui ont tenté d'analyser l'effet de la pratique sportive sur la performance scolaire. La plupart des études réalisées aux Etats-Unis concluent à un effet positif où les athlètes-étudiants(es) obtiennent généralement de meilleurs résultats que les non-athlètes. Par contre, les études réalisées au Canada arrivent à des conclusions opposées. Il faut souligner cependant le fait que ces études impliquaient des athlètes d'âge scolaire, mais qui participaient à des réseaux compétitifs "civils". Par ailleurs, s'il est vrai que la pratique sportive doit être vue comme l'un des facteurs d'une chaine de facteurs aboutissant à un effet sur la performance scolaire, il est certain que le contexte social du sport pratiqué au Canada est différent de celui entourant la pratique sportive aux Etats-Unis. Comme nous ne disposons d'aucune étude réalisée au Québec, la question de savoir si la pratique sportive, dans le contexte québécois, a un effet positif ou négatif sur le rendement scolaire demeure sans réponse.

Dans le troisième chapitre, nous nous intéressons particulièrement aux effets de la pratique sportive sur les aspirations éducatives. On entend par aspirations éducatives le nombre d'an-

nées de scolarité que l'étudiant désire compléter. Dans les études relevées, il semble que la pratique sportive ait une influence positive sur les aspirations éducationnelles, sur la tendance à persévérer dans les études, sur les attitudes envers l'école et ses traditions et sur la mobilité ascensionnelle. Cette influence est plus marquée chez les athlètes défavorisés que chez les athlètes de niveaux socio-énonomiques plus élevés. Toutefois, il faut noter qu'aucune de ces études n'a été réalisée au Québec.

Enfin, dans le dernier chapitre de cette revue, nous avons relevé les études qui traitaient de la compatibilité des objectifs du sport scolaire avec les buts éducationnels de l'école. Malgré le fait que plusieurs études aient rapporté que les athlètes sont généralement de bons étudiants, il arrive que le sport nuise au système d'éducation puisque, dans certains milieux, la réussite sportive est plus valorisée que la réussite scolaire. Même si aucune étude portant sur le milieu québécois n'a été relevée, il nous apparaît peu probable qu'une telle situation existe au Québec. Par contre, et ce fait est relevé dans toutes les études canadiennes, il est probable que la pratique sportive puisse être un facteur limitant le temps et l'énergie qu'un individu peut consacrer à ses études.

CHAPITRE 3

LES DIFFICULTES DE CONCILIATION DU SPORT ET DES ETUDES AU QUEBEC: ETAT DE LA QUESTION

3.0 LA CONCILIATION DU SPORT ET DES ETUDES AU QUEBEC

L'un des aspects majeurs du mandat du comité était de procéder à une analyse de la situation au Québec. Pour ce faire, les membres du comité ont voulu ajouter à la perception de la situation découlant de leurs activités professionnelles, et somme toute assez subjective, une démarche plus objective de recueil d'information auprès des personnes les plus directement touchées par ce problème, c'est-à-dire les athlètes-étudiants(es) et certains intervenants qui travaillent auprès de ces athlètes. Pour les fins des travaux du comité, notre démarche comportait quatre grandes étapes de recueil d'information:

a) Bilan d'une enquête auprès d'athlètes d'élite. Dans ce cas nous avons simplement utilisé les données d'une enquête menée en 1978-79.

b) Réalisation d'une enquête auprès d'athlètes-étudiants(es) du Québec.

c) Entrevues avec des athlètes-étudiants(es) de haut niveau.

d) Entrevues avec des dirigeants sportifs, entraîneurs, conseillers pédagogiques et parents d'athlètes-étudiants(es).

3.1 ENQUETE AUPRES D'ATHLETES D'ELITE

Il s'agit d'une enquête réalisée auprès de 162 des 221 athlètes d'élite reconnus par l'Institut des Sports du Québec (ISQ) au cours de la saison 1978-79 et qui étaient donc admissibles aux programmes d'assistance de l'ISQ cette année-là. L'enquête portait sur plusieurs aspects de la situation des athlètes d'élite au Québec dont l'influence de la pratique sportive sur la poursuite des objectifs scolaires des athlètes-étudiants(es).

Pour 49,7 pourcent des répondants, faire du sport est désavantageux sur le plan scolaire. Les athlètes de sports individuels semblent avoir plus de difficulté à concilier le sport et les études puisque 53,6 pourcent trouvent le sport désavantageux au plan scolaire par comparaison à 37,8 pourcent des athlètes de sports collectifs. Cette situation réflète probablement la différence significative que l'enquête a par ailleurs révélée entre le nombre d'heures/semaine consacré à l'entraînement et/ou à la compétition qui est le double pour les athlètes de sports individuels par rapport aux athlètes de sports collectifs.

Sur la question des échecs scolaires, 62,8 pourcent des répondants ont avoué avoir échoué un ou plusieurs cours depuis qu'ils pratiquent leur sport d'excellence. On chercha ensuite à savoir si les répondants qui ont eu des échecs (n = 93) perçoivent un lien entre ces échecs scolaires et le fait qu'ils font du sport de façon intensive. Pour ce faire, ils devaient répondre à une question offrant un choix de six propositions qui peuvent expliquer des échecs scolaires; trois d'entre elles directement reliées à leurs activités sportives et les trois autres non reliées directement au fait de faire du sport. De fait, ces trois dernières propositions pourraient expliquer les insuccès scolaires d'individus ne faisant pas de sport.

L'absence à plusieurs jours de classe en raison de l'entraînement ou des compétitions semble être la raison majeure invoquée par 61,3 pourcent des répondants. 49,5 pourcent des répondants ont également attribué ces échecs au fait qu'ils manquaient de temps pour étudier à cause de leur entraînement ou des compétitions. Dans les deux cas, il s'agit de raisons directement reliées au fait de faire du sport.

Ce n'est qu'en troisième position, en termes de fréquence de mentions, que l'on retrouve la proposition ayant trait au manque d'intérêt pour ce ou ces cours. Il ne s'agit évidemment pas d'une raison

directement reliée au fait de faire du sport de haut niveau. Il semble donc que les athlètes qui ont connu certains insuccès scolaires aient davantage tendance à attribuer ces échecs au fait qu'ils sont très actifs en sport.

A la question de savoir si, au cours de la dernière année scolaire complètement terminée, les athlètes avaient dû manquer rarement, occasionnellement ou régulièrement un ou plusieurs jours de classe, 27,6 pourcent seulement des répondants affirment ne devoir s'absenter que rarement de leurs cours en raison de leur entraînement ou des compétitions. 37,9 pourcent disent manquer occasionnellement leurs cours alors que 34,5 pourcent avouent avoir manqué régulièrement des cours. C'est dans le sous-groupe des sports qu'apparaissent les plus grandes différences. En sport collectif, la majorité des athlètes ne s'absente pas des cours. Seulement 7,5 pourcent doivent manquer régulièrement des cours. La situation est toutefois inversée pour les athlètes de sports individuels dont seulement 18,1 pourcent ne s'absentent que rarement et 44,8 pourcent doivent manquer régulièrement des cours. Encore une fois, cela n'a rien de très surprenant à la lumière des conditions d'évolution en sport collectif et individuel. Toutefois ces résultats montrent bien la différence qui existe entre ces deux catégories et jusqu'à quel point les conditions du milieu peuvent influencer le cheminement scolaire et sportif d'un athlète.

Enfin, l'enquête s'intéressait à savoir si leur carrière sportive et ses exigences les avaient obligés(es) à prendre plus de temps qu'il n'en faut normalement pour achever un niveau d'études. Par niveau d'études, il était entendu les niveaux secondaire (5 ans), collégial général (2 ans), etc.

Plus de la moitié des répondants (52,4%) affirment que leur carrière sportive les a effectivement obligés à prendre plus de temps pour compléter un niveau d'études. Ce sont surtout les hommes (59,6%) et les francophones (56,6%) qui se trouvent dans une telle situation.

C'est surtout au niveau collégial et au premier cycle universitaire que les athlètes rencontrent ces problèmes. Des 76 répondants qui ont affirmé avoir dû prendre plus de temps pour compléter un niveau d'études, 61,8 pourcent, soit 47 répondants mentionnent le niveau collégial alors que 34,2 pourcent, soit 26 répondants mentionnent le niveau du premier cycle universitaire.

Bien que fragmentaires, ces données n'étaient pas sans intérêt dans le cadre d'une analyse de la problématique de conciliation du sport et des études au Québec. Elles permirent aux membres du comité d'élaborer un certain nombre d'hypothèses de travail et d'ajouter des éléments de preuve à des hypothèses déjà posées.

3.1.1 L'hypothèse d'une relation entre l'intensité des exigences d'une activité (sportive ou scolaire) et le niveau atteint avait déjà été posée dès le départ. Les données de cette enquête permettaient maintenant d'avancer l'hypothèse que *plus les exigences de l'une ou l'autre des activités augmentaient, plus les difficultés de conciliation augmentaient.* Il n'est donc pas surprenant que des athlètes d'élite pour qui les exigences sportives sont très intenses rencontrent plus de difficultés à concilier le sport et les études.

Parallèlement, certains programmes d'études peuvent être à ce point exigeants qu'ils rendent inconciliables toute pratique sportive à l'intérieur de programmes bien structurés.

3.1.2 Toute analyse reliée à la pratique sportive doit tenir compte de différences importantes entre les diverses disciplines sportives. Ces différences découlent non seulement des caractéristiques propres à chaque discipline et qui déterminent jusqu'à un certain point les

exigences de cette discipline, mais également des différences notables dans les conditions de pratique de ces disciplines sportives tel que la saison compétitive, le milieu scolaire ou municipal, les coûts de pratique, etc.

3.2 ENQUETE AUPRES DE JEUNES SPORTIFS(VES)

Etant donné le nombre relativement restreint de sujets dans l'enquête décrite précédemment et le fait que tous ces sujets étaient des athlètes de haut niveau, les membres du comité ont voulu étendre l'enquête à un échantillon beaucoup plus large de la population des athlètes-étudiants(es) du Québec.

3.2.1 Banque de noms d'athlètes-étudiants(es)

Ont été considérés comme athlètes-étudiants(es) aux fins de l'enquête et des travaux du comité tous les jeunes étudiants(es) inscrits(es) à plein temps dans une institution scolaire (élémentaire, secondaire, collégial, universitaire) et qui participent à un réseau compétitif de sport à un niveau relativement élevé. Ce niveau ne pouvant être établi en un seul critère pour tous les jeunes, nous avons retenu les réseaux provincial civil et inter-scolaire, et inter-cité dans certaines disciplines où le nombre de participants fait en sorte que l'inter-cité est équivalent à un niveau provincial de d'autres disciplines. Pour les cas ambigus, nous avons tenté d'évaluer les cas particuliers en fonction de l'intensité (en heures/semaine) de la participation, retenant la base d'environ 10 heures/semaine en moyenne pendant la saison de compétition.

Une trentaine de fédérations sportives unisport, la Fédération du Sport Scolaire du Québec (FSSQ), la Fédération des Associations Sportives Collégiales du Québec (FASCQ) et l'Association

du Sport Universitaire du Québec (ASUQ) ont été contactées. En plus des trois fédérations multisports, 27 fédérations unisport nous ont fourni des listes de noms d'athlètes-étudiants répondant aux critères.

Tous les noms ainsi recueillis ont été divisés en quatre sous-populations: primaire, secondaire, collégial et universitaire et ce pour chacun des sports. Le tableau 1 donne un aperçu de la répartition des athlètes dans les 27 disciplines sportives et par sexe. Au total, notre population comprend 63 183 athlètes-étudiants(es) dont 78,9 pourcent sont des hommes et 21,1 pourcent sont des femmes.

Le tableau 2 montre la répartition globale de la population par niveau scolaire. Y figurent le nombre total de noms par niveau, le pourcentage de la population totale et le nombre de noms retenus dans cette catégorie pour l'échantillon.

3.2.2 Sélection de l'échantillon

Compte tenu des impératifs de la méthode scientifique et compte tenu de l'impossibilité de recueillir des informations sur la provenance géographique, et le niveau socio-économique de l'ensemble de la population, il a été décidé de sélectionner un échantillon de 2 400 noms et de les répartir en fonction du pourcentage de la population totale de même qu'en fonction de leur provenance sprotive. Ainsi, par exemple, 32 393 des 63 193 athlètes de la population ston des athlètes de hockey, soit 51,2 pourcent. De ce nombre, 31 860, soit 98,3 pourcent proviennent des listes de la Fédération Québécoise de Hockey sur Glace, 326, soit 0,5 pourcent, de la FASCQ et 207, soit 0,3 pourcent, de l'ASUQ.

Tous les noms fournis par les différentes fédérations ont ainsi été proportionnellement répartis de manière à déterminer en nombre et en pourcentage l'organisme d'affiliation, le niveau scolaire et le sexe. C'est en fonction de ces trois critères que l'échantillon de 2 400 noms a été proportionnellement sélectionné.

A titre d'exemple, le tableau 3 illustre la procédure de sélection de l'échantillon à partir des athlètes de natation inclus dans la population totale. Ainsi, la population totale comprend 4 186 nageurs, soit 6,6 pourcent. C'est donc dire que 6,6 pourcent des 2 400 sujets de l'échantillon ont été choisis à partir des listes de natation, soit 158 nageurs.

La Fédération de natation du Québec ayant fourni 3 852 noms, soit 92 pourcent, l'échantillon comprendra 92 pourcent, soit 145 sur 158 provenant des listes de cette fédération et ainsi de suite pour la FASCQ et l'ASUQ.

Les 145 noms de la Fédération de natation sont ensuite choisis en fonction des proportions d'hommes et de femmes à chacun des niveaux élémentaire, secondaire, collégial et universitaire.

3.2.3 Questionnaire

Un questionnaire a été préparé et utilisé dans une enquête pilote auprès de 10 sujets de chaque niveau scolaire. On trouvera en Annexe B un exemplaire du questionnaire. Celui-ci comprend deux sections. Les dix premières questions servent à décrire la situation socio-sportive des répondants. La deuxième section (questions 11 à 22) a pour but d'étudier à la fois la situation scolaire des répondants et l'effet du sport sur leurs études et sur leurs aspirations.

Tableau 1. Répartition de la population d'étudiants(es) par sexe.

Sport (27 sports)	Total des athlètes Hommes: 6 Femmes: 1	Total des hommes (26 sports)	Total des femmes (22 sports)
Athlétisme	3 345	2 048	1 297
Badminton	496	262	234
Basketball	1 779	892	887
Boxe	465	465	
Crosse	375	305	70
Curling	34	21	13
Cyclisme	257	228	29
Escrime	520	357	163
Football	2 365	2 365	
Gymnastique	1 869	338	1 531
Haltérophilie	199	199	
Handball	1 484	846	638
Hockey	32 393	32 393	
Judo	453	341	112
Lutte	394	394	
Nage synchronisée	1 597		1 597
Natation	4 186	1 817	2 369
Patin artistique	299	73	226
Patin vitesse	259	156	103
Plongeon	376	180	187
Ski alpin	113	75	38
Ski de fond	610	331	279
Soccer	3 354	2 634	720
Tennis	582	376	206
Tennis de table	69	42	27
Volleyball	4 114	1 973	2 141
Water-polo	1 205	716	489
TOTAL:	63 183	49 827	13 356
		78,87%	21,14%

Tableau 2. Répartition de la population d'athlètes-étudiants(es) par niveau scolaire.

Niveau	Population	Pourcentage	N échantillon
Elémentaire	17 965	28	682
Secondaire	29 495	46	1 120
Collégial	10 509	17	400
Universitaire	5 214	9	198
TOTAL	63 183	100	2 400

Tableau 3. Procédure de sélection de l'échantillon en natation (exemple).

Provenance de la population	Élémentaire						Secondaire						Collégial						Universitaire						Total	
	hommes			femmes			hommes			femmes			hommes			femmes			hommes			femmes				
	N	%	n*	N	%	n	N	%	n	N	%	n	N	%	n	N	%	n	N	%	n	N	%	n	N	n
FSSQ	-			-			-			-			-			-			-			-			-	
Fédération	597	,03	22	847	,04	32	824	,04	31	1 187	,05	45	158	,01	6	133	,01	5	75	,01	3	31	,005	1	3 852	145
EASCQ													144	,01	5	162	,01	7							306	12
ASUQ																			19	,003	1	9	,001	0	28	1
TOTAL	597			847			824			1 187			302			295			94			40			4 186	158

* n correspond à l'échantillon alors que N correspond à la population.

3.2.4 Les résultats

Un abrégé des données de cette enquête est présenté en Annexe C. Toutefois il est bon de souligner que 52,2 pourcent des 2 400 sujets de l'échantillon nous ont retourné le questionnaire dûment rempli, soit 1 254 sujets. Ces données apportent un éclairage nouveau sur la problématique Sport-Etudes au Québec. Le comité a retenu, de l'analyse de ces données, les éléments suivants:

a) Il semble effectivement exister une relation entre l'intensité (en termes de temps) de la pratique sportive et les difficultés de conciliation du sport et des études.

b) Il semble effectivement exister une relation entre le niveau atteint sur le plan scolaire ou sur le plan sportif et la difficulté à concilier le sport et les études.

c) La proportion d'hommes (environ 80%) tant dans l'ensemble des athlètes répertoriés que dans l'échantillon a été considérée par les membres du comité comme représentative de la réalité québécoise dans le sport organisé.

d) La proportion de jeunes s'adonnant au hockey (53%) a également été considérée comme représentative de la réalité du sport organisé au Québec. Toutefois la présence d'une forte proportion de jeunes garçons s'adonnant au hockey dans l'échantillon a une grande influence sur les résultats de certaines questions surtout lorsque l'on considère que 82,6 pourcent des répondants de niveau primaire et 50,2 pourcent des répondants de niveau secondaire sont des garçons s'adonnant au hockey.

e) A l'exception de quelques disciplines, le nombre de répondants par discipline n'est pas suffisamment élevé pour permettre les comparaisons inter-disciplines.

f) La majorité des répondants (77,2%) consacre moins de 15 heures/semaine à la pratique de leur sport. Bien que surprenante aux yeux des membres du comité, cette donnée semble décrire la réalité pour l'ensemble des sportifs(ves) québécois(es) qui ne sont pas nécessairement inscrits dans des programmes d'élite. Toutefois, il faut noter que la moyenne d'heures/semaine de pratique augmente à chaque niveau scolaire, traduisant sans doute une augmentation du niveau de performance.

g) Compte tenu que la majorité des répondants est impliquée dans ces programmes sportifs d'une intensité très relative, il n'est pas surprenant de constater que la plupart des répondants ne voient aucun effet négatif du sport sur leurs études.

h) Le mode de sélection proportionnelle de l'échantillon cause une surreprésentation des athlètes-étudiants(es) des niveaux primaire et secondaire. Bien que jugée représentative de la réalité, cette situation prend une grande importance lorsque l'on considère le fait que 82,6 pourcent des répondants de niveau élémentaire et 50,2 pourcent des répondants de niveau secondaire sont des jeunes s'adonnant au hockey.

3.3 ENTREVUES AVEC DES ATHLETES D'ELITE ET DES DIRIGEANTS

A la suite des résultats de notre enquête qui permettent de croire en une relation directe entre l'intensité de la pratique sportive et la difficulté de conciliation de la pratique sportive et des études, les membres du comité ont voulu vérifier cette hypothèse en interrogeant des athlètes de haut niveau impliqués dans des programmes sportifs très intenses.

Par ailleurs, les données de notre enquête de même que celles de la recherche effectuée auprès des athlètes d'élite de

l'ISQ (1978-79) reposent en grande part sur des perceptions plus ou moins subjectives des athlètes quant aux effets du sport sur leurs études. Comme il était impossible, dans les délais dont nous disposions, d'obtenir des données plus objectives, les membres du comité ont voulu interroger des personnes qui sont en contact direct avec des athlètes-étudiants(es) dans le but de vérifier certaines des conclusions auxquelles nous amènent les données de l'enquête et de se familiariser avec les aspects du problème sport-études du point de vue de ceux qui ont la responsabilité de l'encadrement de ces athlètes-étudiants(es).*

Il ressort de ces entrevues une nette confirmation des conclusions de l'enquête en ce qui a trait à *la relation qui existe entre le niveau de participation sportive et la difficulté de concilier les exigences sportives et scolaires*. D'autre part, ces entrevues ont également permis de préciser la nature des difficultés de conciliation du sport et des études:

a) Bien que vécu avec d'autant plus d'acuité que l'athlète participe à un sport dont la saison compétitive coïncide avec la période scolaire, le problème de conciliation du sport et des études n'est que l'une des dimensions de la problématique plus globale de la pouruiste de l'excellence sportive.

b) Dans leurs efforts pour trouver des solutions aux difficultés de conciliation du sport et des études, il appert que les athlètes-étudiants(es) sont souvent laissés(es) à eux(elles)-mêmes pour négocier des aménagements dans un contexte qui ne leur est pas d'emblée favorable.

c) Sur la base des entrevues que nous avons eues, nous avons pu déceler une nette différence entre les athlètes impliqués dans des disciplines sportives sans débouché professionnel et avec

* Le compte-rendu intégral de ces rencontres a été déposé au MLCP et peut être consulté à demande.

débouché professionnel. Chez ces derniers, l'attitude générale face à l'importance des études apparaît largement influencée par l'ambition d'une carrière d'athlète professionnel pour laquelle il faudrait tout sacrifier. On semble croire que si cette ambition ne se concrétisait pas, il serait toujours temps de poursuivre ses études.

d) D'autre part, nous avons pu percevoir, non sans une certaine surprise, au niveau des dirigeants sportifs et des responsables scolaires rencontrés, une prise de conscience de l'ampleur des difficultés que rencontrent ces athlètes-étudiants(es) et une volonté manifeste de collaborer à aider ces jeunes.

3.4 EXPERIENCES SPORT-ETUDES A L'ETRANGER

Dans le cours de ses délibérations, le comité a eu l'occasion de se familiariser, à partir surtout d'un ensemble de textes officiels, avec les programmes sport-études en vigueur à l'étranger. Un volumineux dossier a été compilé et distribué à chacun des membres du comité. Il ne semble pas opportun de décrire ici ces programmes puisque les membres du comité avaient, dès le départ, convenu qu'il ne s'agissait pas de "transplanter" ou "d'intégrer" au Québec des programmes conçus à l'étranger.

L'analyse approfondie de ces programmes montre en effet que les modalités d'organisation et de fonctionnement doivent nécessairement être adaptées au contexte de réalisation et que ce qui peut valoir pour la France, la Belgique, les Etats-Unis ou tout autre pays ne vaut pas nécessairement pour le Québec.

Par contre, nous avons retenu de ces programmes les énoncés d'objectifs qui nous apparaissent tout aussi valables au Québec que dans tout autre pays. L'objectif de ces sections sport-études

est d'offrir à des jeunes sportifs(ves) des conditions leur permettant une poursuite normale de leurs études et l'obtention des diplômes les sanctionnant tout en leur permettant également un engagement sportif à la mesure de leurs habiletés, de leur intérêt et des exigences de la discipline sportive.

3.5 EXPERIENCES SPORT-ETUDES AU QUEBEC

A la lumière des recherches que nous avons pu faire, il n'existe pas, au Québec, de programmes Sport-Etudes établis sur une base provinciale et couvrant l'ensemble des sports. Il existe bien quelques expériences plus ou moins spontanées dans certaines disciplines sportives. Le comité a ainsi relevé certains programmes qui, au plan des objectifs, s'apparentent au concept de Sport-Etudes. C'est le cas en particulier de la Ligue Midget AAA du Québec et de la Ligue Collégiale AAA en hockey. Le comité n'a retenu des autres programmes dits de Sport-Etudes répertoriés au Québec que la manifestation d'un besoin senti par de nombreux athlètes et dirigeants sportifs et que ces programmes illustrent bien.

Les deux cas mentionnés nous apparaissent intéressants à plusieurs points de vue. D'abord parce que ce sont des ligues de développement qui ne visent pas nécessairement des athlètes d'élite confirmés. Deuxièmement, il s'agit de ligues impliquant presqu'exclusivement des athlètes-étudiants. Enfin, dans chaque cas, les efforts d'organisation semblent vouloir tenir compte à la fois des exigences sportives et des exigences scolaires.

Il appert donc que ces deux expériences méritent tout l'intérêt que leur a consacré le comité et nous permettent d'affirmer que le Québec n'est pas totalement inexpérimenté dans le domaine des programmes de conciliation du sport et des études.

3.6 BILAN DE LA SITUATION DU SPORT-ETUDES AU QUEBEC

C'est donc à la suite d'une analyse très sérieuse de la situation qui prévaut actuellement que le comité en est venu à tracer les grandes lignes de ce qu'est la problématique du Sport-Etudes au Québec. D'une manière générale, les membres du comité sont convaincus que *la conciliation des exigences du sport et des études ne représente pas un problème d'envergure pour la majorité des jeunes athlètes-étudiants(es) du Québec.* Toutefois, les membres du comité ont été à même de constater qu'il s'agit d'une question fort complexe qui appelle, d'une part, un ensemble de mesures spécifiques mais qui déborde, d'autre part, la simple question d'ajustements d'horaires scolaires ou de calendriers de compétition. Dans le but de bien décrire les caractéristiques autant que l'ampleur du problème, il apparaît opportun de définir les dimensions du problème. Au départ, il est bon de rappeler que le comité a fait siennes les observations justifiants la nécessité d'une préoccupation pour le Sport-Etudes et qui ont servi de base à l'élaboration des sections Sport-Etudes en France. Ce sont:

"1° - Présence d'athlètes de plus en plus jeunes à des compétitions nationales ou internationales.

2° - Niveau de performance de plus en plus élevé pour accéder à ces mêmes compétitions.

3° - Accroissement important du temps d'entraînement nécessaire pour atteindre ce niveau élevé, généralement au détriment du temps consacré aux études.

4° - Choix toujours mutilant proposé à l'adolescent en conséquence de ces éléments: abandon de la compétition ou renoncement à une scolarité normale."

(Circulaire du 8 mai 1974)

3.6.1 Une question d'intensité

L'élément déterminant de la problématique Sport-Etudes est sans contredit la question d'intensité, i.e. le nombre d'heures que la pratique sportive exige de l'athlète. Etant donné que cette variable est directement liée au niveau de compétition, il en découle, pour une forte proportion des jeunes, une relation directe entre le niveau de performance atteint et les difficultés à concilier le sport et les études. Toutefois, il faut noter que certains athlètes peuvent atteindre de très hauts niveaux de performance à un fort jeune âge. Il est donc hasardeux d'établir une relation entre le degré de difficulté à concilier sport et études et l'âge.

Par contre, il n'en va pas ainsi pour le niveau d'intensité (en termes de temps à consacrer) des études qui progresse de façon soutenue en fonction du niveau d'études et donc, par conséquent, en fonction de l'âge. Il importe donc de considérer cette première dimension en termes d'intensité qu'exigent autant le niveau de performance sportive atteint que le niveau scolaire.

En principe, l'intensité de la pratique sportive comme de la fréquentation scolaire dépend du niveau d'exigences de ces activités. Dans le domaine scolaire, nous définissons l'intensité en fonction des exigences que représente une fréquentation scolaire à plein temps auxquelles il faut ajouter les exigences spécifiques à chaque champ d'études.

Dans le domaine sportif, l'intensité est déterminée principalement par les exigences propres de la préparation à la performance sportive et celle de chaque discipline sportive. Le rendement sportif est jugé dans un contexte de compétition avec d'au-

tres athlètes. Tel qu'en fait foi le récent congrès olympique de Baden-Baden, on reconnaît maintenant que les exigences de la pratique sportive de haut niveau sont telles qu'il est très difficile pour un athlète d'avoir une autre occupation à plein temps.

Nous sommes donc en présence de deux secteurs d'activités où prime la notion d'excellence, c'est-à-dire de dépassement de soi. Dans le domaine scolaire comme dans le domaine sportif, la notion de poursuite de l'excellence est inhérente au système. Or cette notion d'excellence implique un engagement total de la personne désireuse d'atteindre des objectifs quasi illimités que ce soit dans le domaine de l'acquisition des connaissances et/ou des habiletés ou dans le domaine de la performance sportive.

Il n'est donc pas surprenant de constater que ce sont surtout des athlètes d'élite et des athlètes engagés dans des programmes de poursuite de l'excellence qui sont les plus touchés par ce problème. Ce sont également eux qui sont davantage conscients de ces difficultés, étant mieux informés et davantage conscients des exigences de chacun des secteurs d'activité. L'obligation, pour ces jeunes, de gérer leur temps d'une façon très judicieuse les rend sensibles au peu de marge de manoeuvre dont ils disposent et donc aux difficultés de concilier le sport et les études.

Parallèlement, il n'est pas surprenant de constater que la majorité des répondants de notre enquête affirmaient ne pas avoir trop de difficulté à concilier le sport et les études. Compte tenu du niveau de performance de ces jeunes et de leur niveau scolaire, beaucoup d'entre eux n'ont probablement pas atteint ce niveau d'intensité à partir duquel il devient difficile de concilier les exigences de deux champs d'activité en même temps.

3.6.2 Une question de contexte

S'il est vrai que la conciliation Sport-Etudes est une question d'intensité relative des exigences de l'un et l'autre des secteurs d'activité, il est également vrai que le contexte, social et physique, détermine en grande part le degré de difficulté auquel sont confrontés les jeunes athlètes-étudiants(es).

Pour la plupart de ces jeunes, le contexte social représente la famille, les amis, le milieu immédiat de l'école ou de l'organisation sportive à laquelle ils appartiennent. Sans vouloir reprendre à nouveau le débat sur le rôle des parents ou celui des amis dans l'atteinte de niveaux de performance sportive ou scolaire, le comité n'a pu ignorer le fait que le degré de perception des athlètes d'une situation difficile au plan de la conciliation Sport-Etudes apparaît liée directement au contexte dans lequel évoluent ces jeunes.

Dans l'esprit des membres du comité, cette constation, loin d'être surprenante, tend cependant à créer une situation où l'on pourrait croire que le problème n'existe pas. Or le problème de concilier les exigences spécifiques du sport et des études existe bel et bien, à des degrés divers, pour tous ceux qui s'engagent dans des programmes sportifs structurés tout en continuant des études normales. L'ampleur véritable du problème se trouve ainsi cachée derrière des sacrifices, des compromis, des illusions dont les athlètes ne jaugent pas toujours la véritable signification.

Tous ceux qui se sont penchés sur ce problème ont probablement été touchés par ce que certains appellent "le choix mutilant" entre les études et le sport. Bien que n'affectant pas la

majorité des sportifs(ives) québécois(es), ce problème de "choix mutilant" représente néanmoins un problème important que de nombreux jeunes doivent affronter, à des degrés divers, à un moment ou l'autre. Certes les efforts de sensibilisation qui ont été entrepris ces dernières années ont probablement contribué à atténuer cet aspect du problème Sport-Etudes. Il y a encore des jeunes athlètes qui abandonnent les études collégiales ou qui ne vont pas à l'Université, mais le comité ne peut affirmer que ces jeunes abandonnaient ou terminaient leurs études à cause du sport et qu'ils ne l'auraient pas fait de toutes façons par choix.

Toutefois il existe encore beaucoup d'autres effets du sport sur la vie scolaire qui n'ont pas été, jusqu'à ce jour, suffisamment relevés. C'est le cas du rendement scolaire. Paradoxalement, il semble que de nombreux parents d'athlètes, jusqu'au niveau secondaire, utilisent la participation sportive comme ultime moyen de motivation pour le rendement scolaire alors que, aux niveaux collégial et universitaire, l'influence des parents étant sans doute moins grande, les jeunes athlètes se contentent souvent de notes moyennes tant est élevé leur intérêt pour la performance sportive. Le comité est d'avis que l'exemple des ligues Midget AAA et Collégial AAA en hockey, où les jeunes doivent satisfaire d'abord des exigences de rendement scolaire sous peine d'exclusion du programme sportif est certes digne de mention.

Malgré tout, il apparaît discutable que l'on exige d'un(e) athlète-étudiant(e) qu'il(elle) poursuive un régime d'études au rythme régulier de l'ensemble de la population étudiante sans considération pour le fait que la poursuite simultanée d'objectifs sportifs est également très exigeante. Ce que l'on appelle communément le régime normal d'études des étudiants(es) qui n'ont aucune autre activité structurée que leurs études peut très bien ne pas

etre un régime normal pour ceux qui tentent de poursuivre deux champs d'activité en même temps. C'est le maintien de cette "norme" qui pousse les athlètes-étudiants(es) hautement motivés(es) pour la poursuite d'objectifs sportifs à accepter comme satisfaisant un rendement scolaire moyen ou minimal. Voilà un choix, il faudrait dire une conséquence inévitable, qui nous apparaît tout aussi lourd de conséquences et même "mutilant" en soi. Le comité a en effet noté, dans les témoignages des athlètes, une volonté très nette à rencontrer les mêmes exigences scolaires que les autres étudiants(es), à devenir éventuellement d'aussi bons professionnels ou des personnes aussi compétentes que ceux et celles qui n'auraient pas fait de sport.

Quant au contexte physique, il dépend principalement de l'interrelation, surtout en termes de distance et donc de temps de déplacement, entre le lieu de résidence, le lieu d'entraînement et/ou de compétition et le lieu où l'athlète-étudiant(e) poursuit ses études. Ces trois composantes du contexte physique sont évidemment influencées par d'autres facteurs sur lesquels les athlètes-étudiants(es) n'ont que peu ou même pas de contrôle. C'est le cas de la disponibilité des locaux ou installations d'entraînement, de leur location et de leur accessibilité. C'est le cas aussi des réseaux de compétition, de l'endroit des compétitions et même de la date de ces compétitions. C'est le cas enfin de l'accessibilité des programmes d'études choisis par les étudiants (es) et de la localisation des institutions scolaires qui offrent ces programmes.

Par ailleurs, il est une autre contrainte fréquemment mentionnée par les athlètes et que nous considérons à ce moment. Il s'agit des contraintes économiques auxquelles doivent faire face tous les athlètes-étudiants(es). Il y a deux raisons qui font

que les aspects économiques semblent si importants aux athlètes. D'abord il y a les dépenses directement reliées à la pratique sportive telles l'équipement, les déplacements, les séjours, etc. Mais il y a aussi les coûts de l'éducation que l'étudiant(e) doit assumer sans avoir l'occasion de travailler à temps partiel ou à des emplois d'été comme la plupart des autres étudiants(es). A ce sujet, il faut noter que la pratique sportive ne laisse pas suffisamment de temps pour occuper ces emplois à temps partiel. De plus, il arrive fréquemment qu'un(e) athlète astreint(e) à un horaire sportif exigeant soit incapable de poursuivre ses études à temps plein, devenant, de ce fait, inéligible pour les bourses d'assistance offertes par le Gouvernement du Québec. En définitive, la pratique sportive représente non seulement une dépense additionnelle mais également un manque à gagner.

3.6.3 Une question de choix

Qu'il s'agisse des énormes sacrifices que s'imposent volontiers de nombreux athlètes-étudiants(es) pour atteindre leurs objectifs sportifs et scolaires ou qu'il s'agisse simplement de la motivation qui anime les milliers de jeunes inscrits dans les divers programmes sportifs au Québec, on doit constater que la société ne leur offre aucun encouragement tangible et ne manifeste que très peu de compréhension à l'égard de leurs problèmes. Planifier des séances d'entraînement après les heures de classe quand on ne peut faire autrement n'est pas une manifestation concrète de la compréhension des problèmes des athlètes-étudiants(es). De l'avis des membres du comité et à quelques exceptions près, il n'existe aucun programme structuré visant, par des aménagements d'horaire, à favoriser la poursuite de l'excellence sportive et scolaire. Au lieu d'aménagements, on impose aux athlètes-étudiants(es) des compromis qui affectent la qualité soit de leur éducation, soit des programmes sportifs, soit des deux.

Nonobstant cette situation, les jeunes choisissent de s'adonner à une pratique sportive pendant leurs études et lorsqu'ils abandonnent, ce n'est pas nécessairement parce que le programme sportif est trop exigeant en soi, mais plutôt parce que ces exigences, ajoutées aux exigences scolaires et peut-être au besoin de travailler pour payer ses études, deviennent inconciliables.

L'analyse que le comité a faite de la situation nous conduit à émettre le doute que la pratique sportive chez les étudiants(es), dans une perspective de recherche de l'excellence, soit suffisamment encouragée à l'heure actuelle au Québec. Il est probable que les responsables de programmes sportifs s'objecteront à un jugement aussi sévère. Toutefois, nous n'avons relevé que très peu de protocoles formels d'aménagement des horaires sportifs et scolaires qui tiennent compte des exigences de la pouruiste de l'excellence sportive et de la poursuite de l'excellence sur le plan scolaire.

En résumé, les membres du comité estiment qu'il existe bel et bien un problème de conciliation du sport et des études au Québec dont les caractéristiques sont à ce point complexes qu'il est impossible de les décrire d'une manière applicable à tous les athlètes-étudiants(es) de tous les niveaux. Pour les jeunes des niveaux scolaires primaire et secondaire, il ne semble pas exister, à proprement parler, de difficulté particulière à concilier le sport et les études. Cette situation, en apparence sereine, s'explique d'une part par l'influence marquée des parents qui maintiennent des exigences élevées de rendement scolaire et d'autre part par le fait que les programmes scolaires sont relativement peu exigeants et qu'ils laissent aux jeunes suffisamment de temps pour s'adonner à d'autres activités. Toutefois, les jeunes de ces niveaux scolaires qui ont, par ailleurs, atteint un très haut niveau de performance sportive rencontrent malgré tout des difficultés.

On pourrait donc croire qu'il n'y a pas, pour la grande majorité des jeunes de ces niveaux, de problème de conciliation du sport et des études. De l'avis des membres du comité, il s'agit là d'une situation qui ne reflète pas parfaitement la réalité. S'il est vrai que les programmes scolaires, à ces niveaux, sont peu exigeants, il s'avère également que les programmes sportifs sont fort peu exigeants. Quelles qu'en soient les raisons, les programmes sportifs offerts aux jeunes à ces niveaux sont, pour la plupart, des programmes de type récréatif qui ne s'inscrivent pas dans une perspective à long terme de développement de l'élite. Les programmes sportifs pour les jeunes du niveau primaire sont exclusivement municipaux ou privés. Au niveau secondaire, il existe des programmes sportifs à l'école, mais comme les étudiants(es) ne demeurent au secondaire que quelques années, ces programmes ne présentent que peu de perspectives de développement à long terme. Le concept même de développement de l'élite y est d'ailleurs constamment remis en question.

Dans les pays où des programmes sport-études ont été mis en place, il est bon de souligner que l'éducation phsyique au primaire y est obligatoire et les programmes sportifs à l'école y sont également conçus comme élément important de la vie scolaire. Il nous apparaît donc justifié de souligner que si, au Québec, les problèmes de conciliation Sport-Etudes semblent affecter très peu les jeunes de niveaux scolaire primaire et secondaire, c'est que les programmes sportifs y sont fort peu développés et d'une intensité moindre que celle de programmes véritablement orientés vers la poursuite de l'excellence. Il faut reconnaître que l'accessibilité à des programmes sportifs pour les jeunes québécois(es) est certes digne de mention. On semble par contre se soucier peu d'offrir à ces jeunes les moyens de s'engager dans une poursuite de l'excellence sportive. Si on leur reconnaît le droit de le faire, on ne les y incite toutefois pas. Ces jeunes n'ont pas le choix, ils doivent se satisfaire des programmes mis à leur disposition.

A mesure que l'athlète-étudiant(e) progresse au plan scolaire, les exigences augmentent. Concurremment augmentent les exigences des programmes sportifs si bien que la conciliation des deux types d'exigences devient de plus en plus difficile. Il n'est donc pas surprenant de constater que la problématique Sport-Etudes soit plus sentie aux niveaux collégial et universitaire. Plusieurs raisons expliquent l'intensification des programmes sportifs à ces niveaux. Il nous suffit ici de reconnaître cette réalité et les conséquences qu'elle entraîne pour les jeunes. Certains jeunes sont forcés de choisir entre l'un ou l'autre. Le comité reconnaît que cette situation n'est plus aussi critique aujourd'hui qu'elle pouvait l'être dans les années '70. Par contre, beaucoup de jeunes sont forcés de diminuer leurs aspirations sur le plan de la performance scolaire et de se satisfaire de notes minimales de passage. D'autres sont forcés de prolonger leurs études sans qu'on leur fournisse une quelconque forme d'assistance. Par ailleurs, ces trois caractéristiques de la problématique Sport-Etudes à ces niveaux ne tiennent pas compte de tous les cas, impossibles à identifier, des étudiants qui abandonnent le sport faute de pouvoir maintenir leurs aspirations éducatives ou professionnelles.

Enfin, il semble évident que les athlètes-étudiants(es) inscrits(es) dans des programmes sportifs d'élite sont confrontés à de sérieux problèmes de conciliation du sport et des études. Si de plus, ces étudiants(es) sont inscrits(es) dans des programmes scolaires plus avancés et plus exigeants, les problèmes de conciliation entraînent nécessairement des sacrifices ou des compromis sur le plan des études, du sport, de la famille ou de la vie sociale et parfois sur plusieurs plans à la fois.

CHAPITRE 4

POUR FAVORISER LE SPORT-ETUDES AU QUEBEC

4.0 POUR FAVORISER LE SPORT-ETUDES AU QUEBEC

4.1 POUR UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DES ATHLETES D'ELITE

L'une des causes majeures des difficultés que rencontrent les jeunes athlètes-étudiants(es) nous apparaît être le peu de considération accordée tant par les dirigeants scolaires et sportifs que par la société en général à la poursuite de l'excellence au sens large mais particulièrement sur le plan sportif. Un tel jugement, en apparence sévère, nous apparaît justifié à la lumière des nombreux témoignages d'athlètes d'élite, surtout ceux d'athlètes arrivant à la fin de leur carrière et ayant donc vécu ces difficultés pendant de nombreuses années.

Par ailleurs, la faiblesse relative des programmes sportifs, principalement eu égard à l'intensité de ces programmes, nous apparaît également supporter cette assertion.

Enfin, l'absence d'une véritable politique de développement de l'élite sportive prenant en considération non seulement les grandes étapes du développement des sportifs mais aussi les problèmes particuliers auxquels ils(elles) doivent faire face à chacune de ces étapes semble confirmer notre jugement.

Ces nombreuses difficultés, souvent différentes à chaque étape, les jeunes sportifs(ves) doivent y faire face seuls(es). Malheureusement, c'est souvent envers et contre tous et au prix d'une volonté inébranlable et de sacrifices énormes que les athlètes atteignent de hauts niveaux de performance. Paradoxalement, il se trouve beaucoup d'organismes et d'individus prêts à tirer crédit, à se réjouir des succès de ces athlètes même après s'être déclaré incapable d'aider les jeunes lorsqu'ils en avaient le plus besoin.

Cette indifférence, nous l'avons perçue clairement à trois niveaux. Tout d'abord au niveau des organismes supérieurs au plan provincial. Que ce soit au niveau des instances gouvernementales ou au niveau des organismes de coordination du sport au Québec, on retrouve une incapacité (ou serait-ce un manque de volonté) à mettre en place une véritable politique de développement de l'élite qui assure aux athlètes toute l'aide dont ils(elles) peuvent avoir besoin.

Les organismes de régie du sport sont également responsables de cette situation par leur manque de planification à long terme. Il faut toutefois admettre, à leur décharge, que les politiques gouvernementales de financement ne favorisent pas la planification à long terme et que les structures nombreuses et souvent concurrentielles invitent beaucoup plus les organismes à se combattre et à élargir le champ de leurs activités plutôt qu'à coordonner leurs efforts au profit des athlètes.

Quant aux structures d'organisation et d'accueil, les clubs au niveau local, municipal ou privé, leur survie même dépend dans une large mesure des performances immédiates et leurs préoccupations sont souvent davantage tournées vers la performance que vers les besoins de développement des athlètes.

Enfin, les structures scolaires sont également responsables de cette situation où le sport en général et le sport d'élite en particulier sont considérés comme des activités marginales et de peu d'importance dans une société où l'élitisme n'est bien vu qu'à partir du moment où il rapporte des dividendes.

Il se trouve bien sûr de nombreuses exceptions à cette description peu encourageante de la situation du sport. Toutefois,

les membres du comité sont d'avis que la problématique Sport-Etudes au Québec est à l'image de la situation du sport en général et que, par conséquent, les solutions du problème Sport-Etudes nécessitent une amélioration de la situation du sport. Voilà pourquoi les membres du comité croient utile que la première recommandation vise une amélioration du statut du sport en général, ce qui entraînera nécessairement une amélioration du statut de l'athlète-étudiant(e).

Nous recommandons donc:

1. QUE LE GOUVERNEMENT PRENNE TOUTES LES MESURES À SA DISPOSITION POUR RÉAFFIRMER LA PLACE DU SPORT COMME MOYEN NON SEULEMENT DE DÉTENTE ET DE LOISIR MAIS ÉGALEMENT COMME MOYEN DE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE A TRAVERS UNE RECHERCHE DE L'EXCELLENCE SPORTIVE;

2. QUE LE GOUVERNEMENT INTÉGRE L'ÉLITE ÉTUDIANTE SPORTIVE DANS SON ÉVENTUELLE POLITIQUE GÉNÉRALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE, MANIFESTANT DES APTITUDES ET DES HABILETÉS EXCEPTIONNELLES;

3. QUE LE GOUVERNEMENT, PAR L'ENTREMISE DE SON MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, EN COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES DU MILIEU, ÉLABORE ET LANCE UNE VASTE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DE LA POPULATION EN GÉNÉRAL SUR LES AVANTAGES DU SPORT COMME MOYEN DE DÉTENTE, DE MAINTIEN DE LA CONDITION PHYSIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES FUTURS CITOYENS, DE MÊME QUE DES BESOINS RÉELS DES JEUNES QUI ONT CHOISI LE SPORT COMME MOYEN D'EXPRESSION;

Dans l'esprit des membres du comité, ces trois recommandations visent un double but. D'abord elles permettront de sensibiliser davantage les dirigeants, sur qui reposent les destinées des

jeunes athlètes, sur les vrais difficultés que rencontrent ces jeunes dans la poursuite de leurs objectifs sportifs. D'autre part, l'application de ces recommandations devrait permettre de créer un climat de préoccupation centrée sur l'athlète et ses besoins plutôt que sur les structures du sport qui, somme toute, doivent être au service des athlètes. Les membres du comité trouvent en effet déplorable le peu d'attention que l'on porte aux problèmes des athlètes par rapport aux problèmes d'organisation, de financement et même de survie des diverses structures du sport.

4.2 POUR UNE APPROCHE PLUS RATIONNELLE AU DEVELOPPEMENT DU SPORT

Comme nous l'avons souligné au chapitre précédent, notre analyse de la problématique Sport-Etudes montre que ce sont davantage les athlètes d'élite qui rencontrent des difficultés à concilier le sport et les études. De plus, il appert que ces difficultés croissent à mesure que l'athlète-étudiant(e) atteint un niveau plus élevé tant au plan scolaire que sportif. D'autre part, l'absence de données démontrant une difficulté particulière à concilier le sport et les études pour les jeunes des niveaux primaire et secondaire nous est apparue trouver une explication dans le fait que les programmes sportifs pour ces jeunes ne sont pas d'une très grande intensité et ce malgré le fait que, de façon générale dans le monde et en particulier dans de nombreuses disciplines sportives, les athlètes atteignent de hauts niveaux de performance sportive à un âge de plus en plus bas et même s'engagent de plus en plus tôt dans des programmes de poursuite de l'excellence.

Il nous semble donc qu'il y ait là une contradiction assez flagrante entre les exigences du développement du sport contemporain et la pratique courante au Québec pour le développement des

sportifs. En plus des difficultés que pourrait engendrer une telle situation pour les jeunes qui, malgré tout, voudraient s'engager en bas âge dans des programmes de poursuite de l'excellence, il nous faut souligner le danger qu'une telle situation représente pour le développement de l'élite sportive québécoise. A l'heure des grands jeux mondiaux et des jeux du Canada, le Québec risque de perdre la place qu'il occupe présentement au plan des performances sportives. Il importe donc qu'après une décade et plus de structuration du monde du sport, le Québec se penche résolument sur la programmation sportive et se préoccupe vraiment des individus pour qui la structure du sport amateur a été mise en place.

Nous recommandons donc:

4. QUE LE GOUVERNEMENT, DE CONCERT AVEC LES PRINCIPAUX INTERVENANTS DU MILIEU, ÉLABORE UNE VÉRITABLE POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT DU SPORT AU QUÉBEC ET CE, DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS POSSIBLE;

5. QUE CETTE POLITIQUE DU SPORT PRENNE EN CONSIDÉRATION LES EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLITE ET LES PROBLÈMES PARTICULIERS QUE RENCONTRENT LES ATHLÈTES; QU'ELLE DÉFINISSE EN CE DOMAINE, DES OBJECTIFS ET DES PRIORITÉS RÉALISTES COMPTE TENU DES RESSOURCES DISPONIBLES; ET QU'ELLE S'EMPLOIE À PRÉCISER CLAIREMENT LE RÔLE DES DIVERS ORGANISMES POUVANT COLLABORER À L'ATTEINTE DE CES OBJECTIFS.

Il ne fait aucun doute dans l'esprit des membres du comité que toutes les solutions qui pourraient être proposées pour faciliter la conciliation du sport et des études doivent être envisagées dans l'optique d'une politique globale du développement du sport. Les membres du comité sont d'avis que c'est maintenant au Gouvernement du Québec à décider si les jeunes peuvent poursuivre l'excellence spor-

tive tout en continuant leurs études plutôt que de laisser cette difficile décision aux seuls intéressés. On ne peut plus longtemps nier l'importance du sport dans notre société ni ignorer l'abondance des ressources humaines, matérielles et financières qui y sont déjà consacrées. Les membres du comité sont d'ailleurs convaincus que ces ressources sont suffisantes pour assurer l'atteinte d'objectifs réalistes. Il importe cependant de souligner que l'actuel contexte de restrictions budgétaires appelle une rationalisation des ressources dans tous les secteurs d'activité. Le monde du sport n'échappe pas à cette situation et les membres du comité voient dans une politique générale du développement du sport non seulement une occasion d'assurer une meilleure concertation et une meilleure coordination des actions des divers organismes et structures intéressés et impliqués dans le développement du sport en général et du sport d'élite en particulier.

Il ne fait aucun doute cependant qu'une telle politique obligera le Gouvernement et le milieu à faire des choix qui ne sont pas faciles.

4.3 POUR UNE SOLUTION PLUS IMMEDIATE DU PROBLEME DE CONCILIATION DU SPORT ET DES ETUDES

Comme nous l'avons souligné à quelques reprises déjà, la problématique Sport-Etudes varie en fonction des niveaux de performance, des niveaux scolaires et des disciplines sportives concernées. D'autre part, il nous est également apparu que la problématique Sport-Etudes n'était pas uniquement une question de concilier, dans une même journée ou une même semaine, les exigences de la pratique sportive et celles des études. Plusieurs témoignages nous ont en effet convaincu que le problème déborde largement ce cadre. En plus de devoir concilier des horaires parfois inflexi-

bles, les athlètes font aussi face à des problèmes de compréhension tant de la part des dirigeants sportifs que des responsables scolaires et à des problèmes d'ordre financier. Les programmes scolaires accordent généralement un répit pendant lequel les étudiants(es) peuvent gagner les fonds nécessaires à la poursuite de leurs études. Les programmes sportifs pour les athlètes d'élite n'accordent aucun répit. Plusieurs témoignages nous ont confirmé que les problèmes financiers sont tout aussi aigus que les problèmes de conciliation des horaires. Ces constatations justifient certes notre recommandation visant l'élaboration d'une politique globale du développement de l'élite.

De plus, nous recommandons:

6. QUE CHAQUE FÉDÉRATION UNISPORT DE RÉGIE, DANS LE CADRE DE SON MANDAT ACTUEL, PROCÈDE À UNE ANALYSE EXHAUSTIVE DES EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLITE EN PRÉCISANT CLAIREMENT CE QUE L'ON ENTEND PAR ATHLÈTE ET/OU PROGRAMME D'ÉLITE (DÉFINITION), LES CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION PERTINENTS, LES PROBLÈMES PARTICULIERS QUE RENCONTRENT LES ATHLÈTES ET LES BESOINS ESSENTIELS ASSURANT L'ATTEINTE D'OBJECTIFS DE HAUT NIVEAU;

7. QUE CHAQUE FÉDÉRATION UNISPORT DE RÉGIE, SUR LA BASE DU PRÉSENT RAPPORT, PROCÈDE À UNE ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA PROBLÉMATIQUE SPORT-ÉTUDES POUR LES ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES) DE SA DISCIPLINE ET PROPOSE LES SOLUTIONS QUI SERAIENT MIEUX ADAPTÉES AUX PARTICULARITÉS DES PROBLÈMES RENCONTRÉS;

8. QUE LES DIVERSES FORMES D'ASSISTANCE PROPOSÉES DANS LE PRÉSENT RAPPORT SOIENT ASSUJETTIES À LA PRÉSENTATION, PAR LA FÉDÉRATION UNISPORT DE RÉGIE, DE L'ANALYSE DES CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLITE ET DES CRITÈRES D'IDENTIFICATION DES ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES) D'ÉLITE (CF. RECOMMANDATIONS 6 ET 7);

9. QUE LE MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, EN COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ DES SPORTS, LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES DE RÉGIE ET LES ORGANISMES DE SPORT ÉTUDIANT, MAINTIENNE À JOUR UNE LISTE OFFICIELLE DES ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES) RECONNUS(ES) SUR LA BASE DE CRITÈRES DE MÉRITE SPORTIF ET SCOLAIRE ET QUE CETTE LISTE FASSE L'OBJET D'UNE PUBLICATION OFFICIELLE DU MINISTÈRE DEUX FOIS L'AN;

10. QUE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION RECONNAISSE AUX ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES) DÛMENT RECONNUS(ES) UN STATUT D'ÉTUDIANT PLEIN TEMPS MÊME LORSQUE, POUR DES RAISONS ASSOCIÉES À LA POURSUITE DE L'EXCELLENCE SPORTIVE, ILS(ELLES) SONT INCAPABLES DE S'INSCRIRE À PLEIN TEMPS DANS UN TRIMESTRE DONNÉ, DE MANIÈRE À LEUR DONNER ACCÈS AU PROGRAMME DE PRÊT-BOURSE;

11. QUE LE GOUVERNEMENT INTENSIFIE SON PROGRAMME DE BOURSES POUR LES ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES) D'ÉLITE DE MANIÈRE À TENIR COMPTE DU MANQUE À GAGNER QUE REPRÉSENTE LA PRATIQUE SPORTIVE DE HAUT NIVEAU;

Nous faisons ici référence à une notion d'athlète-étudiant(es) reconnu(e). Cette catégorie d'athlète-étudiant(e) reste à définir sur la base de critères établis par le MLCP en concertation avec les fédérations sportives. Il s'agit d'un élément essentiel d'une politique générale visant à accorder aux véritables athlètes-étudiants(es) d'élite ou inscrits(es) dans un programme de poursuite de l'excellence une reconnaissance, voir même un statut qui leur donne accès à certains services tout en contribuant à valoriser leur engagement.

D'autre part, la solution à la problématique de conciliation du sport et des études nous apparaît requérir une interven-

tion à plusieurs volets. Il y a d'abord une question d'aménagement d'horaires. Sur ce point, le comité recommande:

12. QUE LE GOUVERNEMENT, PAR L'ENTREMISE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, INTERVIENNE AUPRÈS DES INSTITUTIONS SCOLAIRES POUR LES ENCOURAGER À FACILITER AUX ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES) DÛMENT RECONNUS(ES) TOUS LES AMÉNAGEMENTS D'HORAIRE SCOLAIRE QUE PEUVENT PERMETTRE LES STRUCTURES ACUTELLES DES PROGRAMMES ET LES MODES DE FONCTIONNEMENT DE CES INSTITUTIONS SCOLAIRES;

13. QUE LE GOUVERNEMENT INVITE LES INSTITUTIONS SCOLAIRES À CONFIER À DES PERSONNES-RESSOURCES DONT LA TÂCHE SERAIT DE SUIVRE LES ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES) DÛMENT RECONNUS(ES), DE LES AIDER DANS LA COMPOSITION DE LEURS HORAIRES SCOLAIRES ET DANS TOUTES LES DÉMARCHES REQUISES POUR L'APPLICATION DE CES AMÉNAGEMENTS;

14. QUE CHAQUE FÉDÉRATION UNISPORT DE RÉGIE SOIT MANDATÉE POUR S'ASSURER QUE TOUS LES ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES) RECONNUS(ES) DE SA DISCIPLINE PUISSE EFFECTIVEMENT BÉNÉFICIER DES SERVICES DE CES PERSONNES-RESSOURCES;

15. QUE LES FÉDÉRATIONS UNISPORT DE RÉGIE SOIENT RECONNUES COMME INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES PERSONNES-RESSOURCES POUR S'ASSURER QUE LES PROGRAMMES SPORTIFS SOIENT ÉGALEMENT AMÉNAGÉS, DANS TOUTE LA MESURE DU POSSIBLE, DE MANIÈRE À ÊTRE COMPATIBLES AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES.

Compte tenu que de tels personnels sont déjà en place dans de nombreuses institutions, et compte tenu qu'une telle fonction peut très bien être remplie par un professeur régulier dont ces fonctions représenteraient une partie de la tâche, il nous semble également opportun de recommander:

16. QUE DES RENCONTRES DE SENSIBILISATION SOIENT ORGANISÉES À L'INTENTION DES PERSONNES-RESSOURCES TRAVAILLANT AUPRÈS D'ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES) DANS LE BUT DE LES MIEUX INFORMER DES EXIGENCES DE LA PRATIQUE SPORTIVE DE HAUT NIVEAU ET DE LEUR PERMETTRE D'ÉCHANGER SUR LES PROBLÈMES RENCONTRÉS AUTANT QUE SUR LA VARIÉTÉ DES SOLUTIONS POSSIBLE;

17. QUE SOIENT ÉLIGIBLES À CETTE FORME D'ENCADREMENT PERSONNALISÉ NON SEULEMENT LES ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES) PARTICIPANT AUX PROGRAMMES SPORTIFS DE L'INSTITUTION SCOLAIRE MAIS ÉGALEMENT TOUS LES ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES) RECONNUS(ES) INSCRITS(ES) DANS L'INSTITUTION SCOLAIRE CONCERNÉE;

Les membres du comité sont d'avis que le système scolaire québécois offre déjà de multiples terrains d'entente pour concilier le sport et les études en termes d'aménagements d'horaire en particulier aux niveaux collégial et universitaire. C'est pourquoi les membres du comité croient utile que l'on mette d'abord l'accent sur une forme d'encadrement personnalisé qui permette de tirer avantage de la flexibilité des programmes scolaires et donc de diminuer d'autant les problèms que rencontrent les athlètes-étudiants(es). Pour ce qui est du niveau secondaire, le nouveau "Règlement concernant le régime pédagogique du secondaire" offre, aux articles 11, 12 et 18, les bases de solutions bien appropriées aux problèmes de conciliation du sport et des études en favorisant la mise en place de services personnels complémentaires qui doivent:

> "...contribuer à faire de l'école un véritable milieu de vie à l'intérieur duquel l'élève peut compter sur un appui constant dans son cheminement scolaire, peut évoluer en toute sécurité et peut participer à une variété d'activités favorisant son engagement personnel" (page 15).

De plus, cette forme d'encadrement nous apparaît des plus souhaitables pour effacer progressivement le sentiment d'isolement que les athlètes-étudiants(es) ressentent souvent. Dans la mesure où les solutions à de nombreux problèmes présentement rencontrés existent déjà, cette forme d'encadrement constitue une manifestation éloquente de l'intérêt qui est porté à ces jeunes athlètes-étudiants(es) et une source additionnelle de motivation et d'encouragement. Sur la foi des expériences déjà en cours dans les ligues de hockey Midget AAA et Collégial AAA, les membres du comité sont d'avis que la problématique Sport-Etudes se trouverait rapidement modifiée par l'application des recommandations. Et que penser de la contribution de ces professionnels face aux appréhensions des parents sur la poursuite de programmes sportifs de haut niveau si ces aides pédagogiques avaient également la responsabilité de maintenir un contact avec les parents pour les informer des progrès de leurs enfants?

Toutefois, le simple aménagement d'horaire ne saurait être une panacée à tous les problèmes que rencontrent les athlètes-étudiants(es). Pour reprendre le témoignage de l'un des athlètes rencontrés, la poursuite de l'excellence sportive exige souvent un engagement total qui ne souffre aucun retard puisque les athlètes sont généralement conscients que l'atteinte de tels objectifs, dans notre société et contrairement à la situation dans d'autres pays, devient de plus en plus difficile à mesure que l'on avance en âge. L'athlète québécois désireux d'atteindre de tels objectifs doit planifier son évolution sportive de manière à atteindre le niveau international dès qu'il(elle) atteint la vingtaine. Dans de nombreuses disciplines sportives, la carrière sportive est déjà terminée à cet âge. Par ailleurs, et toujours selon le témoignage des athlètes confirmés, il est non seulement possible mais acceptable de prendre du retard dans le cheminement scolaire s'il devient nécessaire

de faire un choix entre les études ou le sport. Pour ces athlètes, il est donc nécessaire d'envisager les moyens de rattraper ces retards sans faire perdre à l'athlète l'intérêt et la motivation pour l'atteinte d'aspirations éducationnelles normales.

Il nous apparaît tout à fait normal que les athlètes-étudiants(es) soient encouragés(es) à maintenir des aspirations éducationnelles à la hauteur de leur intérêt et de leurs aptitudes intellectuelles sans modifier leurs aspirations sportives. Ce sont principalement les personnes-ressources qui auront la charge de voir à permettre aux athlètes-étudiants(es) d'atteindre un rendement scolaire conforme à leurs aptitudes tout en tenant compte des exigences de leur pratique sportive.

Pour ce faire, il est recommandé:

18. QUE LES PROGRAMMES D'ASSISTANCE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT À L'INTENTION DES ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES) RECONNUS(ES) PRÉVOIENT LA POSSIBILITÉ DE FINANCER L'INSCRIPTION À DES COURS D'ÉTÉ OU EN TOUTE PÉRIODE CONSIDÉRÉE HORS-SAISON SELON LA DISCIPLINE SPORTIVE DE L'ATHLÈTE ÉTUDIANT(E) DE MÊME QUE LES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR LORSQUE CES COURS DEVRONT ÊTRE PRIS À L'EXTÉRIEUR DU LIEU DE RÉSIDENCE;

19. QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC METTE EN PLACE UN FONDS SPÉCIAL DESTINÉ À FINANCER L'ENGAGEMENT DE PROFESSEURS-TUTEURS POUR LES SITUATIONS OÙ L'ATHLÈTE-ÉTUDIANT(E) DOIT RÉGULIÈREMENT S'ABSENTER DE SES COURS EN RAISON DE SON ENTRAÎNEMENT OU DE COMPÉTITIONS.

4.4 POUR UNE MISE EN PLACE DE PROGRAMMES SPORT-ETUDES

Conformément au mandat qui nous a été confié, le comité s'est intéressé aux section spo.t-études mises en place dans certains pays. Compte tenu des recommandations qui ont été faites dans dans les sections précédentes, le comité est d'avis que de telles sections pour les athlètes confirmés ne sont pas nécessaires au Québec en l'absence de véritables centres nationaux d'entraînement où seraient concentrées les ressources humaines et physiques nécessaires à la création d'un environnement propice au développement d'athlètes de pointe. L'application des présentes recommandations offre en effet toute la flexibilité voulue pour la concentration dans ou autour d'institutions scolaires d'athlètes-étudiants(es) d'élite dans le but de favoriser non seulement l'amélioration du niveau de performance sportive mais aussi de leur offrir un environnement propice à l'atteinte simultanée d'objectifs scolaires et sportifs.

Par ailleurs, le comité est d'avis que la situation est différente pour les jeunes sportifs en tout début de carrière et qui n'ont pas encore atteint un haut niveau de performance et auxquels(les) on réfère généralement comme la relève. Pour la plupart de ces jeunes, il est évidemment trop tôt pour se prononcer sur leurs aptitudes à atteindre un haut niveau de performance de même que sur leur désir de s'engager dans une carrière sportive. Toutefois en considérant le nombre de jeunes québécois(es) qui s'adonnent au sport et leur intérêt pour la pratique sportive, le comité est d'avis que de tels programmes Sport-Etudes réalisés à l'intérieur de l'école ou en collaboration avec les organismes municipaux et privés pourrait sensiblement contribuer à améliorer la qualité des programmes sportifs tout en assurant de façon plus structurée une préoccupation pour l'encadrement de ces jeunes. En conséquence le comité recommande:

20. QUE LE GOUVERNEMENT, DE CONCERT AVEC LES ORGANISMES SCOLAIRES ET SPORTIFS, ENCOURAGE LA CRÉATION, DE FAÇON PROGRESSIVE, DE SECTIONS SPORT-ÉTUDES DONT LES OBJECTIFS SERAIENT DE RATIONALISER L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES ET PHYSIQUES ET DE FACILITER LA PRATIQUE SPORTIVE EN CONCILIANT LES EXIGENCES SPORTIVES ET LES EXIGENCES SCOLAIRES;

21. QUE CES SECTIONS SPORT-ÉTUDES SOIENT D'ABORD MISES SUR PIED À L'INTENTION DES JEUNES SPORTIFS(VES) DE NIVEAU SCOLAIRE SECONDAIRE;

22. QUE LE GOUVERNEMENT ASSURE LE FINANCEMENT DE TELLES SECTIONS PAR UNE REFONTE DE SON PROGRAMME DE FINANCEMENT DES CLUBS SPORTIFS DE PREMIER ET DE DEUXIÈME NIVEAUX ET PAR L'UTILISATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT EN DISPONIBILITÉ;

23. QUE LE FINANCEMENT DE TELLES SECTIONS SPORT-ÉTUDES SOIT SOUMIS À DES CRITÈRES OBLIGEANT LES DEMANDEURS À DÉMONTRER DES EFFORTS DE CONCENTRATION DE PERSONNEL QUALIFIÉ SUR LE PLAN SPORTIF, DE PLANIFICATION D'HORAIRES RÉPONDANT À LA FOIS AUX EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT DES SPORTIFS DANS LA DISCIPLINE CONCERNÉE ET DE LA POURSUITE D'ÉTUDES NORMALES (EG. TIERS TEMPS PÉDAGOGIQUE) ET ENFIN DE CONCERTATION AVEC LES AUTRES ORGANISMES DU MILIEU SUSCEPTIBLES D'ÊTRE IMPLIQUÉS;

24. QU'ADVENANT LE SUCCÈS DE TELLES SECTIONS, ON SE TOURNE ENSUITE VERS LE NIVEAU ÉLÉMENTAIRE (2E CYCLE);

25. QUE POUR ASSURER LE SÉRIEUX DE CES SECTIONS, CHAQUE INSTITUTION SCOLAIRE OU AUTRE ORGANISME DU MILIEU SOIT, AU DÉPART, LIMITÉ À UNE SEULE DISCIPLINE SPORTIVE.

4.5 UN CAS PARTICULIER: LE HOCKEY

Compte tenu de l'importance relative de cette discipline sur l'échiquier sportif québécois, de l'importance des ressources déjà engagées, de l'implication massive du réseau municipal et privé et enfin des expériences soutenues réalisées dans cette discipline, les membres du comité sont d'avis que la problématique Sport-Etudes se pose différemment et partant, que des solutions particulières méritent d'être envisagées.

A l'exception des équipes inter-collégiales et inter-universitaires, la structure actuelle du hockey repose en grande partie sur des organismes municipaux et privés et quelques écoles secondaires. Les structures municipales sont essentiellement responsables de l'organisation du hockey mineur pour toutes les catégories jusqu'au niveau midget, ce qui correspond, en terme d'âge, aux niveaux scolaires élémentaire et secondaire. De façon générale, ces programmes ne présentent pas de difficulté majeure sur le plan de la conciliation avec les études d'autant plus qu'à cet âge, l'influence des parents est encore déterminante pour le règlement d'éventuels conflits.

L'exemple de la ligue Midget AAA nous semble justifier quelques commentaires. Il s'agit d'une ligue dont les objectifs et les modalités d'opération cadrent parfaitement avec l'orientation des programmes Sport-Etudes. Le comité croit donc qu'il faut encourager et supporter une telle expérience puisque chaque équipe manifeste déjà une préoccupation pour la conciliation du sport de haut niveau et des études. L'horaire des compétitions, des entraînements, l'encadrement sportif et scolaire sont déjà planifiés de manière à éviter les conflits et à faciliter aux jeunes la poursuite des études et de leur carrière sportive.

D'autre part, cette expérience démontre clairement les grandes possibilités de mettre en place des structures adéquates pour autant que l'on s'assure de la collaboration et de la bonne volonté des organismes impliqués. Dans la mesure où une telle expérience mérite un support tangible, le comité recommande:

26. QUE LE GOUVERNEMENT METTE SUR PIED UN PROGRAMME SPÉCIAL D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR AIDER LES ORGANISMES À DÉFRAYER LES COÛTS DE L'ENCADREMENT PERSONNALISÉ DONT LES ATHLÈTES ONT TANT BESOIN;

27. QUE CE PROGRAMME SPÉCIAL DE SUBVENTION SOIT ACCESSIBLE À TOUT ORGANISME DÉMONTRANT UNE VOLONTÉ D'HARMONISATION DES PROGRAMMES SPORTIFS ET SCOLAIRE, DE METTRE À LA DISPOSITION DES ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES) DU PERSONNEL D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET QU'IL RÉPONDE À DES NORMES PRÉCISES ASSURANT L'UTILISATION DES SOMMES AUX FINS DÉTERMINÉES;

28. QUE LES FONDS POUR CE PROGRAMME PROVIENNENT DES FONDS DÉJÀ DISPONIBLES POUR LE SPORT D'ÉLITE À MÊME LE BUDGET DU SERVICE DES SPORTS DU MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE.

Il est espéré qu'un tel programme incite les organismes à se préoccuper de cette forme d'encadrement puisque de telles dépenses sont difficilement admissibles dans des programmes sportifs municipaux ou privés. D'autre part, ces subventions sont nécessaires étant donné le fait que tous les athlètes d'une même équipe ou club sportif ne sont pas nécessairement inscrits dans la même institution scolaire.

S'il est vrai que dans le cas de la ligue Midget AAA, une telle préoccupation existe déjà, il n'en est pas de même pour de

nombreux clubs sportifs opérant dans diverses disciplines sportives. Dans de trop nombreux cas, une telle préoccupation repose essentiellement sur les épaules de l'entraîneur qui, malgré toute bonne volonté, peut ne pas avoir suffisamment de temps, ne pas être suffisamment sensibilisé aux problèmes des étudiants(es) ou ne pas être qualifié pour jouer un tel rôle.

Le cas de la Ligue Junior Majeur du Québec mérite également quelques commentaires. Aux fins de notre sujet, nous distinguons cette dernière de la ligue Midget AAA de la façon suivante:

a) les athlètes sont plus vieux et de niveau scolaire collégial ou universitaire;

b) l'administration des équipes relève de l'entreprise privée;

c) les équipes doivent s'autofinancer;

d) on y retrouve un modèle de fonctionnement des ligues professionnelles;

e) étant donné leur âge, tous les athlètes ne sont pas nécessairement étudiants.

Malgré tout, et sans nier l'influence du mouvement de sensibilisation déclenché par la mise en place de la ligue Midget AAA et la ligue Collégiale AAA, le comité a été à même de constater une bonne prise de conscience de la part des dirigeants pour les problèmes des athlètes-étudiants(es). Il n'appartient pas au comité de juger les modes de fonctionnement de la Ligue Junior Majeur. Toutefois nous nous réjouissons de constater que la plupart des équipes travaillent en collaboration avec des conseillers pédagogiques.

Il nous semble donc opportun de recommander:

29. QUE CHAQUE ÉQUIPE DE LA LIGUE JUNIOR MAJEUR S'ADJOIGNE LES SERVICES D'AIDES PÉDAGOGIQUES INDIVIDUELS POUR L'ENCADREMENT DES ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES);

30. QUE CES ÉQUIPES PUISSENT ÊTRE ÉLIGIBLES AU PROGRAMME DE SUBVENTION (RECOMMANDATION NO. 27) POUR ASSISTANCE À L'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE;

31. QUE LA LIGUE JUNIOR MAJEUR SOIT ENCOURAGÉE À AMÉNAGER SON CALENDRIER DE COMPÉTITIONS ET D'ENTRAÎNEMENT DE TELLE SORTE QUE LES ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES) PUISSENT S'INSCRIRE ET PARTICIPER NORMALEMENT AUX COURS DE LEUR PROGRAMME D'ÉTUDES;

32. QUE LES ATHLÈTES-ÉTUDIANTS(ES) DE LA LIGUE JUNIOR MAJEUR AIENT ACCÈS AU PROGRAMME SPÉCIAL D'ASSISTANCE FINANCIÈRE (RECOMMANDATION NO. 19) POUR L'INSCRIPTION À DES COURS D'ÉTÉ DE MÊME QU'AU PROGRAMME D'AIDE À L'ENGAGEMENT DE TUTEURS (RECOMMANDATION NO. 20).

CHAPITRE 5

CONCLUSION

Conformément au mandat qui leur avait été confié, les membres du comité d'étude sur la problématique du Sport-Etudes au Québec n'ont rien négligé pour obtenir une image complète de la situation. Le bilan de cette situation, telle que décrite aux pages 29 et suivantes se veut le plus fidèle possible. Comme nous l'avons indiqué, la situation est fort complexe, mais non confuse. Il existe bel et bien un problème de concilier le sport et les études au Québec. Les membres du comité sont d'avis que, à l'exception d'individus et de groupes isolés, il ne fait bien peu pour aider les jeunes à poursuivre certaines formes d'activités de développement personnel. C'est certes le cas dans le sport; mais c'est probablement aussi le cas de bien d'autres formes d'activités.

Cela explique la position que le comité a adoptée de vouloir sensibiliser les autorités et les dirigeants en place. C'est là l'objectif premier du présent rapport. Les membres du comité sont parfaitement conscients qu'il n'existe aucune solution miracle à ce problème. De plus, la conjoncture présente, tant sur le plan économique que dans le milieu du sport et du loisir québécois, en particulier, n'est certes pas propice à l'application de mesures spécifiques pour solutionner un problème que les dirigeants ont refusé, jusqu'à présent, de voir comme une question importante. Le résultat, comme nous l'avons expliqué, est que les jeunes sont laissés à eux-mêmes et qu'ils sont forcés de faire toutes sortes de compromis pour atteindre leurs objectifs personnels.

Pour ceux et celles qui ont choisi le sport de haut niveau comme moyen d'épanouissement, il n'y a pas de sursis. Ils(elles) doivent répondre aux exigences du sport maintenant. Comme nous le mentionnait un athlète lors des entrevues, "je pourrai toujours étudier plus tard". Dans la bouche d'un athlète, une telle réflexion traduit une motivation bien ancrée. Malheureusement, une telle at-

titude est la conséquence d'une situation déplorable où les athlètes sont abandonnés et forcés de faire ces choix sans garantie qu'on les incitera ou même qu'on leur permettra de reprendre leurs études à la fin de leur carrière sportive. Quoiqu'on en dise, le système éducationnel est également basé sur la notion d'excellence, d'élite. Chaque fois qu'un athlète-étudiant fait un compromis sur le plan scolaire, il se ferme des portes. C'est là le drame que le comité espère mettre en lumière. Il faut, croyons-nous, faire des efforts pour revaloriser la poursuite de l'excellence sportive en permettant à ces jeunes de poursuivre l'excellence scolaire en même temps, même si cela doit se faire à des rythmes différents.

Avec la présentation du rapport, le véritable travail commence. Il appartient maintenant aux autorités gouvernementales et aux dirigeants sportifs de faire en sorte que nos jeunes puissent poursuivre l'excellence dans plus d'un champ d'activité à la fois.

ANNEXE A

Revue de quelques documents de synthèse
sur la relation entre la pratique sportive
et divers aspects de la vie scolaire

TABLE DES MATIERES

page

Liste des tableaux..... iii

INTRODUCTION..... 1

CHAPITRE I: LES FACTEURS RELIES A LA PERFORMANCE SCOLAIRE..... 4

1. La performance scolaire
2. Le quotient intellectuel
3. Le statut socio-économique
4. Autres facteurs
5. Résumé

CHAPITRE II: PRATIQUE SPORTIVE ET PERFORMANCE SCOLAIRE..... 9

1. Revues de littérature antécédentes
2. Etudes récentes
3. Explications proposées
4. Etudes contradictoires
5. Etudes canadiennes
6. Résumé

CHAPITRE III: PRATIQUE SPORTIVE ET ASPIRATIONS EDUCATIONNELLES..... 29

1. Effet sur les athlètes défavorisés

TABLE DES MATIERES (suite)

page

2. Diminution du taux de "drop-out"

3. Orientation idéologique envers l'école

4. Effets sur la mobilité sociale

5. Explications proposées

6. Résumé

CHAPITRE IV: PRATIQUE SPORTIVE ET MILIEU SCOLAIRE. 35

1. Interférence avec les buts du système d'éducation

2. La recherche du statut social

3. Résumé

CONCLUSION..... 38

Bibliographie..... 41

LISTE DES TABLEAUX

page

TABLEAU 1 — Moyennes des scores des athlètes et de leur pair non-athlète, et pourcentage des athlètes dont le score surpasse celui de leur pair..... 13

TABLEAU 2 — Pourcentage des athlètes ayant un score supérieur, égal ou inférieur à celui de leur pair, et moyennes des scores des deux groupes, selon le degré de participation..... 15

TABLEAU 3 — Moyennes des scores des athlètes et de leur pair non-athlète, et pourcentage des athlètes dont le score surpasse celui de leur pair, selon le type de sport..... 17

TABLEAU 4 — Moyennes des scores des athlètes et de leur pair non-athlète, et pourcentage des athlètes dont le score surpasse celui de leur pair, selon l'occupation du père, le score à un test d'intelligence, le programme de cours et les notes obtenues au "Junior High Scool"..... 19

INTRODUCTION

L'influence de la pratique sportive sur différents aspects de la vie scolaire a fait l'objet de plusieurs études depuis le début des années '60. Avant cette époque, les opinions à ce sujet ne pouvaient s'appuyer que sur des analyses superficielles. C'est Coleman (2), par son livre "The Adolescent Society", qui fut probablement l'étincelle initiale de l'explosion d'intérêt à laquelle on doit aujourd'hui la bibliographie considérable sur le sport et les études. Pour le présent travail, cinq documents faisant état des recherches effectuées jusqu'à maintenant dans ce domaine ont été retenus à partir d'un réservoir de 90 titres; ces derniers sont issus du centre de documentation sur la sociologie du sport et du loisir de l'université de Waterloo (SIRLS) ainsi que du département d'éducation physique et de la bibliothèque de l'université Laval. A ces revues de littérature ont été ajoutés deux rapports d'études qui ont particulièrement marqué la recherche des vingt dernières années, ainsi qu'un document qui traite des facteurs influençant la performance scolaire.

La majorité des travaux faits pour cerner l'influence qu'a la pratique sportive sur des variables rattachées à la vie scolaire, l'ont été dans le contexte du sport scolaire masculin aux Etats-Unis. Le sport étant une institution

ségrégationniste à l'égard des femmes, il n'est pas surprenant que celles-ci n'aient servi que rarement de sujets dans ce genre de recherche. De plus, puisque la plupart des "sportifs-étudiants" américains pratiquent leur sport au sein des programmes offerts par les institutions d'enseignement, il va également de soi que les chercheurs américains se soient plus intéressés au sport scolaire qu'au sport "civil". Il est déplorable que nous n'ayons pu relever qu'un petit nombre de recherches systématiques réalisées dans une région du monde où le sport a une structure à prédominance "civile"[1], comme c'est le cas au Québec. Il sera accordé une attention spéciale à ces quelques recherches puisque leurs résultats sont plus facilement généralisables au contexte québécois.

---

[1] Une structure à prédominance "civile" réfère à cette organisation du sport qui en favorise la pratique à l'extérieur du contexte scolaire. Les fédérations sportives québécoises comptent de nombreux clubs qui fonctionnent indépendamment des écoles, cégeps et universités. Le hockey sur glace est un bon exemple d'activité sportive dont les pratiquants d'âge scolaire sont regroupés dans des clubs "civils". Presque tout le réseau des ligues mineures de hockey ainsi que celui des arénas sont dépendants des organisations de loisir municipales au Québec. A ce sujet, Thom (7) mentionne des statistiques voulant que 650,000 jeunes canadiens âgés de 6 à 15 ans fassent partie de clubs de hockey, dont la plupart est de type "civil". D'autre part, dans plusieurs sports individuels tels l'athlétisme (incluant les courses à pied sur route), le cyclisme et le ski (alpin et nordique), on ne retrouve que peu de compétitions inter-scolaires comparativement à la multitude de compétitions "civiles". Cependant, certains sports comme le basketball, le volleyball et le handball sont surtout pratiqués au sein de clubs scolaires, même au Québec.

Une mise en garde est donc nécessaire quant aux généralisations possibles à partir des résultats de recherches mentionnés dans le présent travail; les contextes sportif et éducationnel québécois diffèrent amplement des contextes américains. Par conséquent, une revue de la littérature scientifique touchant à ces secteurs peut servir de guide pour échafauder des protocoles expérimentaux valables mais ne doit nullement laisser présumer des résultats possibles d'éventuelles études menées au Québec.

La pratique sportive n'est évidemment pas le seul facteur affectant la vie scolaire. Dans le premier chapître, nous ferons donc un survol des principales variables liées à la performance scolaire. Puis, dans les chapîtres suivants, nous concentrerons notre étude sur celle des variables qui nous intéressent plus particulièrement, c'est-à-dire la participation aux sports. Ce faisant, nous verrons comment cette dernière peut influencer non seulement la performance scolaire, mais aussi les aspirations éducationnelles et le milieu scolaire. Etant donné qu'il s'agit d'une revue de la littérature de synthèse, les nombreux auteurs mentionnés ainsi que les années citées entre parenthèses ne sont pas des renvois bibliographiques. Seuls les chiffres 1 à 8, placés entre parenthèses renvoient à des ouvrages contenus dans la bibliographie accompagnant ce texte. Toutefois, il sera relativement aisé de retracer toutes les études citées à l'aide des dits ouvrages.

CHAPITRE I

LES FACTEURS RELIES A LA PERFORMANCE SCOLAIRE

1. La performance scolaire:

Parmi les aspects de la vie scolaire ayant intéressé les chercheurs, en tant que variables dépendantes, la performance scolaire a certes été la plus étudiée. Plusieurs définitions opérationnelles lui ont déjà été données mais il est possible de résumer la signification de "performance scolaire" par l'expression "résultats scolaires". Bien que certains auteurs englobent dans le terme "performance scolaire" d'autres aspects de la vie scolaire tels ceux reliés au milieu scolaire ou aux aspirations éducationnelles (7), nous préférons nous en tenir ici à une définition plus précise. Dans le chapitre actuel, il sera donc question des facteurs dont la présence a déjà été associée à une variation des résultats scolaires mesurés de différentes façons[2]. Dans l'optique d'une étude sur l'effet de la pratique sportive, de tels facteurs pourraient être considérés comme des variables à contrôler ou des variables intervenantes.

---

[2] La façon la plus directe de mesurer les résultats scolaires est sans doute d'obtenir la moyenne des notes obtenues. Il existe toutefois des mesures à partir desquelles on peut inférer les résultats scolaires. Thom (7) mentionne entre autre que l'assistance aux cours et le type de programme de cours suivi sont liés aux notes des étudiants.

2. Le quotient intellectuel:

Le quotient intellectuel est lié plus que tout autre facteur, à la variation des performances scolaires. Thom (7) en mentionne l'importance dans sa revue de littérature de thèse mais l'omet dans son analyse factorielle. Un des inconvénients du quotient intellectuel est que sa mesure, pour être valide, doit être faite par un psychologue. Ceci rend son usage souvent trop coûteux pour bien des chercheurs. Il n'en reste pas moins qu'il explique jusqu'à 45 pourcent de la variance inter-individuelle dans les résultats scolaires (3). Cela ne doit pas surprendre lorsque l'on sait que les tests de quotient intellectuel ont souvent été construits dans le but de prédire la performance scolaire. Il ne faudrait toutefois pas oublier qu'il reste plus que la moitié de la variance à expliquer par d'autres facteurs. De plus, bien que la corrélation entre le quotient intellectuel et la réussite aux études soit en moyenne de .60 au niveau secondaire et de .50 au niveau du premier cycle universitaire, elle n'est plus que de .30 au niveau des études graduées; voilà qui diminue la valeur de prédiction du test d'intelligence (3).

3. Le statut socio-économique:

Il est courant d'entendre dire que, malgré la démocratisation des systèmes d'éducation, les chances d'atteindre un niveau supérieur de scolarité ne sont pas les mê-

mes pour toutes les classes de la société. Cela n'est peut-être pas sans fondement puisque des recherches récentes démontrent que le statut socio-économique est relié positivement à la réussite scolaire. Tuma (7) rapporte les travaux de Spady (1973), de Leacock (1969), de Morrison et McIntire (1969) et de Kidd et Mc Farlane (1972) pour démontrer que les étudiants provenant de familles riches réussissent habituellement mieux que ceux provenant de familles moins fortunées. Il ne faudrait cependant pas voir la différence de revenu familial seulement comme une cause directe de variance. Plusieurs variables médiatisent probablement cette relation. L'encouragement et l'aide reçue au foyer, de même que la préférence des professeurs pour les étudiants de la classe privilégiée sont deux exemples de conséquences du statut socio-économique qui peuvent avoir un effet sur la performance scolaire (7). Lavin (3, p. 123), résume le processus par lequel le statut socio-économique agit sur les résultats scolaires en écrivant:

> "Des personnes de statuts socio-économiques différents font face à des situstions différentes dans leur vie courante, et en cherchant à s'adapter à ces situations, elles se créent des valeurs et des modes de vie différents. En bref, le statut socio-économique symbolise une série de valeurs, attitudes et motivations en regard de la performance scolaire."[3]

---

[3] La traduction est de nous.

4. Autres facteurs:

Les traits de personnalité tels la motivation à l'accomplissement et l'anxiété ont certes des effets observables sur la performance scolaire, mais les recherches effectuées sur ce type de variable ont jusqu'à maintenant trop fait abstraction du contexte social dans lequel l'individu se trouve, pour que l'on puisse les considérer comme ayant une bonne valeur de prédiction (3).

D'autre part, des variables qui seront présentées dans les prochains chapitres en tant que phénomènes affectés par la pratique sportive peuvent être aussi considérées comme facteurs déterminants de la performance scolaire. Par exemple, les aspirations éducationnelles et le statut social de l'étudiant parmi ses collègues sont reliés à la performance scolaire, mais le sens de la relation de cause à effet est encore un problème sans solution (7).

5. Résumé:

Le quotient intellectuel et le statut socio-économique sont les principaux facteurs affectant le rendement scolaire. Dans le cas du statut socio-économique, on note cependant qu'il s'agit d'une variable sous-tendant une pléiade d'autres variables dont l'effet peut être significatif. Les traits de personnalité, les aspirations éducationnelles et le statut social sont d'autres phénomènes

observables qui agissent sur la performance scolaire, à un moindre degré. Toutes les variables dont nous avons parlé sont liées selon un schème complexe où chaque variable peut être la conséquence d'une autre et devenir ensuite le facteur déterminant d'une troisième. Ceci crée une chaîne de médiateurs aboutissant à la performance scolaire. Nous verrons dans les chapîtres qui suivent que la pratique sportive, avec toutes ses conséquences, fait partie de cette chaîne.

CHAPITRE II

PRATIQUE SPORTIVE ET PERFORMANCE SCOLAIRE

1. Revues de littérature antécédentes:

Au cours des années 1930-40, plusieurs revues de littérature comparant la performance scolaire d'athlètes avec celle de non-athlètes parurent dans les publications spécialisées. Le "United States President's Council on Physical Fitness and Sports" (8) cite un texte rédigé par Davies et Cooper (1934), suite à l'examen de 41 études faites entre 1903 et 1932. La plupart de ces dernières indiquaient que les non-athlètes obtenaient des résultats scolaires légèrement supérieurs à ceux des athlètes. Là-dessus Loy, Mc Pherson et Kenyon (4) ajoutent que Davies et Cooper notèrent une amélioration des résultats scolaires obtenus par les athlètes en période hors-saison par rapport à ceux obtenus en pleine saison sportive. Cependant la majorité des différences enregistrées n'était pas statistiquement significative , en plus du fait que l'on ait soulevé plusieurs faiblesses méthodologiques dans ces études du début du siècle. Parmi elles, il est fait mention des désaccords constants quant à la définition de l'athlète et quant aux moyens utilisés pour mesurer le rendement scolaire.

D'autres synthèses énumérées par le "President's

Council on Physical Fitness and Sports" (8) en viennent à des conclusions toutes aussi peu affirmatives. Kissel (1936) et Kyle (1941) se gardèrent tous deux, après avoir résumé respectivement 44 et 70 recherches, d'affirmer que les athlètes se distinguaient des non-athlètes par leurs résultats scolaires. Finalement, Shaw et Cordts, dans un texte publié en 1960 fournirent une des dernières revues de littérature importante sur la recherche des années 30 et 40. Ils en vinrent eux aussi à souligner les faiblesses méthologiques des travaux faits, ainsi que l'impossibilité de conclure à une différence entre athlètes et non-athlètes au chapitre des résultats scolaires.

2. Etudes récentes:

Le début des années soixante fut marqué par un regain d'intérêt pour le sujet de la performance scolaire des athlètes. Probablement éveillés par le plaidoyer de Coleman (2) contre la présence envahissante et coûteuse du sport scolaire aux Etats-Unis ("The Adolescent Society"), plusieurs chercheurs se lancèrent dans une analyse plus systématique de l'influence de la pratique sportive sur la performance scolaire. Brodeur (1) ainsi que Loy, McPherson et Kenyon (4) rapportent les travaux de Eidsmore (1961, 1963) comme ayant initié une période d'intérêt renouvelé pour le sujet en question. Eidsmore obtint des différences significatives en faveur des footballeurs mâles et des bas-

ketteurs féminins d'un "High School", au chapitre des scores (moyenne des notes obtenues). Cependant, cette enquête perdit temporairement beaucoup de sa crédibilité à cause de l'absence de variables contrôlées. Cette lacune fut corrigée ultérieurement par les travaux de McIntosh (1966), Edwards (1966), Klingbeil (1967), Start (1967), Bend (1968), Schafer et Armer (1968) ainsi que de Davis et Berger (1973), qui confirmèrent les résultats de Eidsmore, en plus de contrôler certaines variables.

Une des études les plus représentatives de ce dernier bloc est celle de Schafer et Armer dont les résultats, parus sous le titre "Athletes are not inferior students" dans le périodique "Transaction", sont rapportés par Brodeur (1), Loy, McPherson et Kenyon (4), Phillips et Schafer (5) ainsi que par le "President's Council on Physical Fitness and Sports" (8). Il est intéressant de consulter Schafer et Armer (6) pour en tirer quelques tableaux dont les contenus font bien ressortir les relations mesurées entre la variable "performance scolaire" et la "pratique sportive". Les auteurs ont obtenu leurs données chez la population mâle de deux "High School" américains de dimensions différentes et s'en sont servis pour vérifier les trois hypothèses suivantes: (a) Les athlètes ne devraient pas obtenir des résultats scolaires aussi bons que les non-athlètes; (b) Plus un étudiant participe aux sports, plus ses

études devraient en souffrir; (c) La participation des étudiants aux sports recevant la plus grande attention - en général, le football et le basketball - devrait affecter négativement leurs résultats scolaires plus que la participation aux "sports mineurs", qui n'exigent pas autant de temps et qui n'apportent pas autant de renforcement social. Les résultats contenus dans les tableaux 1, 2 et 3 réfutent respectivement les hypothèses a, b et c, et démontrent exactement le contraire.

La première colonne du tableau 1 présente la moyenne des scores (mean grade-point average) des athlètes comparée à celle des non-athlètes. Le score de chaque étudiant fut calculé d'après les notes cumulatives obtenues pour les cours principaux; celui-ci peut être basé sur les notes de un à six semestres, dépendant de la durées des études au "High School". Le barème permettant de calculer le score à partir des notes cumulatives est le suivant: A=4, B=3, C=2, D=1, échec=0. Pour être considéré comme un athlète, un étudiant doit avoir complété une saison entière comme membre d'une équipe sportive inter-écoles. La deuxième colonne du même tableau indique le pourcentage des athlètes dont le score surpasse celui de leur pair (matched non-athletes). Chaque athlète avait été pairé avec un non-athlète ayant des valeurs similaires au chapître de quelques variables contrôlées. 56.6 pourcent des athlètes ont donc un score supérieur à celui de leur pair, et la moyenne des scores

Tableau 1. Moyenne des scores des athlètes et de leur pair non-athlète, et pourcentage des athlètes dont le score surpasse celui de leur pair.[4]

	Moyenne des scores*	Pourcentage des athlètes supérieurs à leur pair**	n.
Athlètes	2.35	56.6	152
Non-athlètes	2.24		152

* Mean grade-point average.

** Matched non-athletes.

[4] Tiré de Schafer et Armer (6, p. 103); la traduction est de nous.

de l'échantillon d'athlètes est de .11 supérieure à celle de l'échantillon de non-athlètes.

Les données du deuxième tableau tiennent compte du temps investi par les athlètes dans leur sport, afin de vérifier l'hypothèse b. La première ligne de valeurs a trait aux 86 paires constituées de non-athlètes ainsi que d'athlètes ayant complété trois saisons ou plus comme membres d'équipes sportives, au cours de leurs études au "High School"; la deuxième ligne présente les valeurs pour les 66 paires constituées de non-athlètes ainsi que d'athlètes n'ayant complété qu'une ou deux saisons. En comparant les données de chaque colonne, on s'aperçoit d'abord que le nombre de saisons semble avoir l'effet inverse à celui prévu par l'hypothèse b. 48.8 pourcent des joueurs de trois saisons ont un score supérieur par .25 ou plus, à leur pair non-athlète, alors que seulement 37.9 pourcent des joueurs d'une ou deux saisons enregistrent la même supériorité. À l'autre extrémité, on constate que seulement 27.9 pourcent des athlètes de trois saisons ont un score inférieur à celui de leur pair non-athlète par .25 ou plus, comparativement à 36.4 pourcent des athlètes d'une ou deux saisons. Pour ce qui est des différences de .01 à .24, les deux groupes d'athlètes ne se distinguent pas l'un de l'autre de façon notable. D'autre part, les deux dernières colonnes permettent de comparer la moyenne des scores des athlètes de trois saisons avec celle des athlètes d'une ou deux

Tableau 2. Pourcentage des athlètes ayant un score supérieur, égal ou inférieur à celui de leur pair, et moyennes des scores des deux groupes, selon le degré de participation.[5]

Degré de participation	nombre de paires	score supérieur		score égal	score inférieur		moyennes des scores	
		.25 et plus	.01 à .24		-.01 à -.24	-.25 et plus	athl.	non-athl.
3 saisons ou plus	86	48.8%	11.6%	1.2%	10.5%	27.9%	2.45	2.24
1 ou 2 saisons	66	37.9%	13.6%	3.0%	9.1%	36.4%	2.26	2.23

[5] Tiré de Schafer et Armer (6, p. 104); la traduction est de nous.

saisons, et avec celle des non-athlètes. Là aussi, les athlètes ayant pratiqué un sport plus longtemps s'avèrent supérieurs aux autres athlètes. De plus, la moyenne de leurs scores surpasse avec une plus grande marge celle de leurs pairs non-athlètes que ne le fait la moyenne des scores des athlètes d'une ou deux saisons.

Ces derniers résultats infirment peut-être l'hypothèse b, mais la procédure décrite pour les obtenir est discutable. Il est possible de supposer que le groupe des athlètes de trois saisons compte moins de "drop-out" que l'autre goupe. Pour compléter une ou deux saisons, l'athlète n'a pas besoin de demeurer aussi longtemps au "High School" que s'il complète trois saisons. Par conséquent, un des effets secondaires de la méthode employée pour quantifier la participation aux sports est peut-être de sélectionner dans le groupe de ceux qui participent le plus, des étudiants motivés à terminer leurs études. Par ailleurs, parmi ceux qui n'ont complété qu'une ou deux saisons pour une autre raison que l'abandon des études, certains l'ont peut-être fait justement parce qu'ils avaient l'impression que la pratique sportive nuisait à leur rendement scolaire. Il aurait probablement été préférable de quantifier la participation aux sports en termes d'heures/semaine ou de semaines/année scolaire.

Le troisième tableau permet de comparer les athlè-

Tableau 3. Moyennes des scores des athlètes et de leur pair non-athlète, et pourcentage des athlètes dont le score surpasse celui de leur pair, selon le type de sport.[6]

Type de sport	moyennes des scores	pourcentage des athlètes supérieurs à leur pair	n.
<u>sports majeurs</u>*			
athlètes	2.20	60.2	83
non-athlètes	2.02		83
<u>sports mineurs</u>**			
athlètes	2.53	52.1	69
non-athlètes	2.50		69

* Les sports majeurs incluent le football et le basketball. Les participants aux sports majeurs participaient parfois à un ou plusieurs sports mineurs, mais l'inverse n'est jamais vrai.

** Les sports mineurs incluent le baseball, l'athlétisme, le cross-country, la natation, la lutte, le tennis, le golf, la gymnastique et le hockey.

[6] Tiré de Schafer et Armer (6, p. 105); la traduction est de nous.

tes participant aux "sports majeurs" à ceux participant aux "sports mineurs". La première colonne de valeurs laisse voir que les premiers ont des scores inférieurs en moyenne, à ceux des seconds. Par contre, la deuxième colonne nous permet de constater que les joueurs de football et de basketball surpassent plus leurs pairs non-athlètes que les athlètes d'autres sports ne le font. Voilà donc qui règle le cas de l'hypothèse c.

Un quatrième tableau fait ressortir le fait que les scores supérieurs enregistrés chez les athlètes le sont encore plus chez les athlètes défavorisés. Ceci signifie que les étudiants ayant des quotients intellectuels inférieurs, suivant un programme de cours réputé moins exigeant, ayant obtenu des résultats scolaires antécédents faibles et dont les pères sont des collets bleus verront leurs scores plus influencés positivement par la pratique sportive que ceux des étudiants plus favorisés.

3. Explications proposées:

Malgré le fait que les chercheurs américains semblent maintenant unanimes à dire que les athlètes ont un niveau de performance scolaire plus élevé que celui des non-athlètes, une explication définitive pour cet état de chose manque encore. Loy, McPherson et Kenyon (4) ainsi que Phillips et Schafer (5) mentionnent toutefois les huit possibilités suggérées par Schafer et Armer (1968):

Tableau 4. Moyennes des scores des athlètes et de leur pair non-athlète, et pourcentage des athlètes dont le score surpasse celui de leur pair, selon l'occupation du père, le score au test d'intelligence, le programme de cours et les notes obtenues au dernier semestre du "Junior High School".[7]

Caractéristiques	moyennes des scores	pourcentage des athlètes supérieurs à leur pair	n.
Occupation du père:			
collet blanc/athlètes	2.53	53.7	95
collet blanc/non-ath.	2.48		95
Occupation du père:			
collet bleu/athlètes	2.05	63.0	54
collet bleu/non-ath.	1.84		54
Score au test de Q.I.:			
moitié supérieure/athlètes	2.64	56.4	94
moitié supérieure/non-ath.	2.55		94
Score au test de Q.I.:			
moitié inférieure/athlètes	1.88	56.9	58
moitié inférieure/non-ath.	1.74		58
Programme de cours:			
prép. au coll.*/athlètes	2.47	53.7	123
prép. au coll.*/non-ath.	2.40		123
Programme de cours:			
non-prép. au coll.*/athlètes	1.85	69.0	29
non-prép. au coll.*/non-ath.	1.56		29
Notes obtenues au J.H.S.:			
moitié supérieure/athlètes	2.82	57.7	78
moitié supérieure/non-ath.	2.70		78
Notes obtenues au J.H.S.:			
moitié inférieure/athlètes	1.85	55.4	74
moitié inférieure/non-ath.	1.75		74

• Préparatoire ou non-préparatoire au collège.

7 Tiré de Schafer et Armer (6, p. 107); la traduction est de nous.

(a) les athlètes sont peut-être évalués avec plus de clémence parce que leurs professeurs les considèrent comme des cas particuliers et plus méritants; (b) l'exposition, dans le cadre de la sous-culture sportive, à l'effort, au travail acharné, à la persévérance et à la victoire, a peut-être une influence sur les activités non-sportives comme le travail scolaire; (c) la condition physique supérieure des athlètes améliore peut-être leur rendement intellectuel; (d) des athlètes s'efforcent peut-être d'obtenir de bonnes notes afin d'être éligibles pour certains sports; (e) les athlètes font peut-être un usage plus efficace de leur temps d'étude limité; (f) l'appât d'une carrière sportive dans un collège motive peut-être les athlètes à s'efforcer d'obtenir de bons résultats scolaires; (g) le prestige que les étudiants obtiennent par le sport leur donne peut-être une meilleur image d'eux-mêmes et de plus hautes aspirations dans des activités telles le travail scolaire; (h) les athlètes bénificient peut-être d'une aide supplémentaire de leurs amis, professeurs et parents, dans leur travail d'étudiants.

Loy, McPherson et Kenyon (4) rapportent en plus l'hypothèse de Rehberg (1969) voulant qu'il y ait cinq "construits" (constructs) intervenant entre la performance scolaire et la pratique sportive. Ceux-ci sont: (a) l'association avec des pairs fortement motivés à l'accomplissement; (b) le transfert des valeurs associées à l'accomplissement du milieu sportif au milieu scolaire; (c) une augmentation de l'estime de soi créant de plus hauts niveaux d'aspiration dans d'autres domaines; (d) les pres-

sions internes et externes poussant l'athlète à maintenir une image de réussite dans tous les domaines; (e) une meilleure gouverne de la part d'adultes influents quant à la carrière et aux études, plus particulièrement au sein de l'école.

4. Etudes contradictoires:

Une des limitations majeures des études réalisées dans le domaine du sport et des études est sans doute le fait qu'elles sont du type "cross-sectional", c'est-à-dire que les athlètes y sont étudiés à un point dans le temps, normalement au cours d'une seul année scolaire. Il existe cependant des exceptions dont deux sont rapportées par Brodeur (1) et Loy, McPherson et Kenyon (4). La première est une étude longitudinale de Buhrman (1972) qui amène ce dernier à des conclusions similaires à celles des recherches déjà mentionnées. La seconde en est une de King et Angi (1968), dont les résultats obtenus chez des garçons canadiens, démontrent que la progression de l'athlète vers des degrés d'implication plus élevés dans son sport, nuit à ses résultats scolaires. Schultz (1977), à l'aide d'une étude "cross-sectional" rapportée par Loy, McPherson et Kenyon (4), en vint à la même conclusion que King et Angi.

Une des rares tentatives pour mesurer les conséquences du fait d'arrêter la pratique sportive est celle de

Sage (1967), rapportée par Loy, McPherson et Kenyon (4). L'auteur a dans ce cas observé de meilleurs résultats scolaires chez d'ex-sportifs de "High School" ayant arrêté l'entrainement que chez ceux qui continuèrent à pratiquer au collège.

Wendy Jerome (1971), dans une recherche rapportée par le "United States President's Council on Physical Fitness and Sports" (8) et réalisée au Canada, n'a trouvé aucune supériorité des athlètes masculins ou féminins par rapport aux non-athlètes pour ce qui est des résultats scolaires. L'auteur ayant employé une méthodologie similaire à celle des recherches qui mirent en évidence la supériorité des athlètes aux U.S.A., il apparait ici possible qu'une différence de contexte ait causé la non-concordance de ces derniers résultats.

5. Etudes canadiennes:

Il a déjà été fait mention de l'importance de s'attarder aux recherches faites dans un contexte similaire au contexte québecois. Or, deux des études mentionnées dans la dernière section proviennent d'auteurs canadiens et l'une de celles-ci traite de la pratique sportive "civile".

D'après Brodeur (1) et Loy, McPherson et Kenyon (4), King et Angi (1968) ont comparé la performance scolai-

re en neuvième année à celle en douzième année de garçons jouant au hockey dans des clubs "civils". Au début de leurs études secondaires (neuvième année), les athlètes avaient des résultats scolaires similaires à ceux des garçons ne jouant pas au hockey. Toutefois, à la fin de ces études, ils n'obtenaient plus que des résultats inférieurs. Il est possible d'attribuer cette baisse de rendement à l'augmentation des exigences propre aux niveaux supérieurs de hockey.

D'autre part, selon le "President's Council on Physical Fitness and Sports" (8, p.6), Wendy Jerome (1971) en vint aux conclusions suivantes suite à une étude réalisée dans sept "High Schools" de Sudbury, Ontario et utilisant 1059 sujets des deux sexes:

> "(a) il n'y a aucune différence significative entre les résultats des athlètes et ceux des non-athlètes de l'un ou l'autre des sexes...(d) il y a une relation positive entre la participation aux sports inter-écoles et la réussite scolaire chez les filles; cette relation est négative chez les garçons...(e) lorsque l'on considère le statut socio-économique, l'habileté aux sports et la réussite scolaire sont liés négativement chez les garçons des classes moyennes et supérieures, alors que cette relation est positive chez les filles de la classe inférieure...(g) lorsque l'on considère l'ethnie, il y a une différence significative de résultats scolaires terminaux, chez les filles anglophones,

en faveur des étudiantes participant aux sports inter-écoles." [8]

Bien que les résultats obtenus par Jerome (1971) soient différents de ceux obtenus par la majorité des chercheurs américains, ils y ressemblent tout de même plus que ceux de King et Angi (1968) puisque ces derniers obtiennent tout simplement une relation négative entre pratique sportive et performance scolaire. Une recherche de Doug Thom (7) vient jetter un peu de lumière sur ce qui est à l'origine de cet état de chose. A l'aide d'échantillons de joueurs de hockey, Thom en est venu à confirmer son hypothèse de départ voulant que la pratique du hockey en dehors du cadre scolaire, c'est-à-dire dans les clubs "civils", soit liée à une baisse de la performance scolaire au cours des études secondaires ("High School"), alors que la pratique du hockey au sein d'une équipe inter-écoles est associée à une amélioration de la performance scolaire. Or, une des différences entre la méthodologie de Jerome et celle de King et Angi est précisément que le sport scolaire est utilisé dans le premier cas, alors que le sport "civil" est utilisé dans l'autre cas. De plus, King et Angi se sont limités au hockey, alors que Jerome s'est servie de sujets pratiquant des sports différents.

---

[8] La traduction est de nous.

Thom (7) mentionne qu'au Canada, la séparation du hockey et de l'école est une tradition ayant pour effet de rendre problématique la coordination de ces deux activités. A cela, le même auteur ajoute une proposition de King et Angi (1968) à l'effet qu'il y ait un système de valeurs pour l'école et un autre pour le hockey; pour chaque système, des comportements différents sont sources de renforcement social, ce qui aboutit inévitablement à un conflit chez l'athlète-étudiant.

Le hockey semble donc avoir une sous-culture propre le différenciant nettement du sport scolaire. Cependant, les sports "civils" autres que le hockey n'ont fait l'objet d'aucune étude dont nous ayons eu connaissance. Il serait intéressant de voir jusqu'à quel point les résultats obtenus pour le hockey peuvent être généralisés à d'autres activités sportives pratiquées à l'extérieur du contexte scolaire.

Malgré le voisinage des cultures canadiennes et américaines, celles-ci semblent se distinguer suffisamment pour influencer de façons différentes l'effet que peut avoir la pratique sportive sur le rendement scolaire; les travaux de Jerome en témoignent. Etant encore plus en retrait du contexte américain que l'Ontario ne l'est, dû à la différence de langue et à l'organisation de son système d'éducation, il est à prévoir que le Québec pourrait

être un milieu où les résultats d'études similaires seraient encore plus divergents.

6. Résumé:

Jusqu'au début des années soixantes, les recherches effectuées sur la relation entre la pratique sportive et la performance scolaire ne permettaient pas de distinguer les athlètes des non-athlètes par leurs résultats scolaires. En 1961, la publication par James Coleman, d'une monographie intitulée "The adolescent Society" initia une série de recherches américaines dont la majorité décela une supériorité des athlètes sur les non-athlètes au chapitre des résultats scolaires. Schafer et Armer complétèrent en 1968, une étude que l'on peut considérer comme un classique en son genre. Selon les données qui y furent compilées, les athlètes obtenaient de meilleurs résultats scolaires que les non-athlètes; l'augmentation de la participation aux sports ne semblait pas avoir d'effet négatif sur les résultats scolaires des athlètes; la participation aux sports recevant la plus grande attention du public affectait positivement la performance scolaire des athlètes; les athlètes défavorisés étaient plus susceptibles de voir leurs résultats scolaires bénificier de la pratique sportive que les athlètes plus favorisés. Schafer et Armer proposèrent huit explications à cette influence positive de la pratique sportive; Rehberg imagina l'effet de la pra-

tique sportive sur la performance scolaire comme médiatisé par cinq "construits".

Cependant, quelques études s'inscrirent en faux contre les conclusions de Schafer et Armer; parmi elles se trouvent trois recherches canadiennes. Le contexte dans lequel ces dernières ont été réalisées ne semble pas permettre une influence aussi positive de la pratique sportive sur la performance scolaire. De plus, l'enrolement dans les clubs "civils" de hockey se différencie de façon notable de la pratique sportive scolaire en termes d'influence sur les résultats scolaires. Il est à prévoir que des recherches effectuées au Québec sur la pratique sportive "civile", pourraient donner lieu à des résultats différents de ceux amasser par les recherches américaines sur le sport scolaire.

CHAPITRE III

PRATIQUE SPORTIVE ET ASPIRATIONS EDUCATIONNELLES

1. Effet sur les athlètes défavorisés:

A un moment donné au cours de ses études secondaires, chaque individu doit décider du nombre d'années de scolarité qu'il désire compléter. C'est ce qu'on nomme les aspirations éducationnelles d'un étudiant. Les études les plus récentes démontrent, comme c'est le cas pour la performance scolaire, que les aspirations éducationnelles sont positivement liées à la pratique sportive. Par exemple, Bend (1968), Rehberg et Schafer (1968), Spreitzer et Pugh (1973), et Otto et Alwin (1977) obtinrent une relation positive entre les deux variables en question chez des filles et garçons du secondaire. Tous ces résultats sont mentionnés par Brodeur (1) et par Loy, McPherson et Kenyon (4).

Une fois de plus, Schafer et Armer (6) offrent une compilation exemplaire de résultats représentatifs de la recherche en général dans leur article "Athletes are not inferior students". A l'instar de la performance scolaire, les aspirations éducationnelles sont plus élevées chez les athlètes défavorisés par rapport à leur pair non-athlète qu'elle ne l'est chez les athlètes favorisés.

2. Diminution du taux de "drop-out":

Schafer et Armer ont aussi fourni une observation intéressante en constatant que chez les sportifs, on ne compte que 2% de "drop-out" contre 9.2% pour leurs vis-à-vis non-sportifs. Ceci tend à démontrer que la pratique sportive exerce une influence positive sur les étudiants.

3. Orientation idéologique envers l'école:

D'un autre côté, Brodeur (1) mentionne que Phillips et Schafer ont confirmé, en comparant des sportifs et des non-sportifs, que la population sportive partageait des attitudes plus favorables envers l'école et ses traditions. Ceci ne devrait pas surprendre en considération de ce qui a déjà été dit sur le taux de "drop-out".

Certains auteurs vont plus loin que la simple attitude envers l'école. Par exemple, Schafer (1969) a trouvé plus de casiers judiciaires vierges chez les sportifs. Encore une fois, les athlètes défavorisés étaient sensiblement moins portés à la délinquance que les non-athlètes de statut social équivalent, alors que cette différence chez les étudiants favorisés était pratiquement inexistante (5). Plus subtil encore, Loy (1968) avait remarqué que sa population de sportifs avait tendance à appuyer les options de droite dans la politique américaine (1).

4. Effets sur la mobilité sociale:

Le fait que les athlètes défavorisés soient plus affectés par la pratique sportive que ne le sont les athlètes favorisés, en ce qui a trait à leurs aspirations éducationnelles, a des implications importantes. Effectivement, ce phénomène jette un peu de lumière sur le rôle du sport dans la mobilité sociale ascensionnelle, puisque cette dernière est dépendante de la scolarité. Il semblerait donc que le sport serve à la démocratisation et à l'égalisation des chances en ce qu'il est un véhicule pour l'atteinte d'un statut social plus élevé.

5. Explications proposées:

Plusieurs explications ont été avancées au sujet des observations mentionnées dans le présent chapître. Pour ce qui est des aspirations éducationnelles plus élevées, Rehberg et Schafer (1968) suggèrent que cela peut être dû au fait: (a) qu'il y a un lien entre la participation aux sports et la performance scolaire; (b) que les athlètes sont membres du groupe des dominants dans la sous-culture de l'école secondaire et sont ainsi influencés à réussir dans le domaine scolaire par leurs pairs ayant des aspirations similaires; (c) que le haut niveau d'estime de soi acquis par le feedback positif reçu de leurs collègues influence le niveau des aspirations; (d) que les athlètes reçoivent plus, en quantité et en qualité, d'encouragements

et de recommandations quant à leur carrière, de la part des professeurs et entraineurs; (e) que les athlètes désirent aller au collège pour poursuivre leur carrière sportive; (f) que quelques athlètes ont reçu des offres de bourse d'étude "sportive" qui ont augmenté leur intérêt et leurs aspirations (4).

D'autre part, Otto et Alwin (1977) ajoutent trois explications additionnellles pour comprendre le processus d'effet de la pratique sportive sur la réussite scolaire et professionnelle: (a) en participant aux sports, les athlètes acquièrent une "compétence sociale" qui peut servir dans la vie courante; (b) la participation aux sports peut avoir le rôle d'attribuer aux athlètes l'étiquette d'individus "couronnés de succès"; (c) les athlètes peuvent se créer des réseaux de "contacts" et de canaux d'information qui leur seront utiles dans la poursuite de leurs carrières (4).

Phillips et Schafer (5), à la suite de leur synthèse de la recherche sur les athlètes et la réussite scolaire, émettent leur théorie de la sous-culture sportive. Ils suggèrent que le concept de sous-culture est celui qui médiatise le processus d'effet de la pratique sportive sur les aspirations supérieures. Une sous-culture peut émerger lorsqu'il existe des expériences communes spéciales et un haut degré d'interaction entre des individus; ces

deux conditions sont réunis dans une équipe sportive. Elle aboutit à un groupe de personnes qui diffèrent du reste de la société par les normes, les valeurs, les croyances et les symboles qu'elles ont en commun.

Schafer et Armer (6) de même que Snyder (1972), cités par Brodeur (1) ainsi que Loy, McPherson et Kenyon (4), insistent sur le fait que l'entraineur joue un rôle primordial dans la série d'influences que l'environnement social a sur les athlètes.

> "L'entraineur a habituellement l'autorité absolue de suspendre un athlète de l'équipe s'il est pris à fumer, à boire, à se coucher tard ou à violer la loi. Certains entraineurs décident même de la coupe de cheveux, de l'habillement, des fréquentations et du langage de leurs athlètes."9

Mentionnons finalement que les causes des aspirations éducationnelles élevées des athlètes sont probablement aussi celles du faible taux de "drop-out" de ceux-ci, ainsi que celles de leurs tendances conservatrices face aux valeurs de l'école et de la société.

---

9 Tiré de Schfer et Armer (5, p. 114); la traduction est de nous.

6. Résumé:

La pratique sportive a un effet positif sur les aspirations éducationnelles, sur la tendance à persévérer dans les études, sur les attitudes envers l'école et ses traditions et sur la mobilité sociale ascensionnelle. Cette influence est plus marquée chez les athlètes défavorisés. Schafer et Armer proposent six explications à ce phénomène, en plus de rappeler la grande influence qu'a l'entraineur. Otto et Alwin ajoutent trois explications et Phillips et Schafer introduisent le concept de sous-culture sportive.

CHAPITRE IV

PRATIQUE SPORTIVE ET MILIEU SCOLAIRE

1. Interférence avec les buts du système d'éducation:

Un autre domaine d'intérêt au sein du système d'éducation est le degré avec lequel le sport scolaire va à l'encontre ou dans le même sens que les buts éducationnels d'une école. Coleman (2) se fit l'avocat du diable en 1961 lorsque, après avoir émis l'hypothèse que l'emphase sur le sport à l'école secondaire détournait les énergies des étudiants de ce qui devait être leur but premier, c'est-à-dire les études, il conclut à l'aide des résultats d'une étude menée au cours des années cinquante, que la réussite sportive était plus valorisée que la réussite scolaire dans la hiérarchie des valeurs des garçons de "High School". Par exemple, lorsqu'on leur demanda de quelle façon ils aimeraient le mieux que l'on se rappelle d'eux à l'école, 44% des garçons répondirent qu'ils aimeraient laisser le souvenir d'une étoile sportive, 31% celui d'un étudiant brillant et 25% de l'étudiant le plus populaire.

Depuis l'époque où "The Adolescent Society" fut publié, le sujet de l'emphase sur le sport à l'école a fait coulé beaucoup d'encre et bien des chercheurs se sont attardés à détruire systématiquement les assertions de Co-

leman. De fait, si l'on se réfère aux travaux rapportés dans les deux derniers chapitres, il semblerait que les athlètes ne manquent pas vraiment d'énergie pour étudier puisqu'ils sont parmi les bons étudiants. Schafer et Armer (6) sont certes ceux qui se sont attardés à contredire avec le plus d'acharnement ce qu'ils appellent : "a self-evident article of faith" (sic). Ainsi, en assumant que le temps et l'énergie sont des ressources limitées et que s'il y a vraiment trop d'emphase sur le sport à l'école, on puisse s'attendre à ce que les garçons manquent de temps et d'énergie pour étudier, Schafer et Armer posèrent les trois hypothèses mentionnées au second chapitre du présent travail et les réfutèrent une à une à l'aide des résultats d'une étude menée dans deux "High School" différents. En présence d'une telle évidence, il est difficile de soutenir une philosophie dans la lignée du credo de Coleman. Toutefois, il subsiste des doutes. On n'a qu'à se rappeler les résultats de Sage (1967) sur l'influence de l'arrêt de la pratique sportive ainsi que ceux de King et Angi (1968) obtenus à l'aide d'une étude longitudinale sur de jeunes joueurs de hockey. Dans les deux cas, les auteurs en arrivent à des conclusions laissant entendre que la pratique sportive peut être un facteur limitant le temps et l'énergie qu'un individu peut consacrer à étudier (4).

2. La recherche du statut social:

"Dans tout système social, le statut est

> par définition en quantité limitée. Cela est aussi vrai dans une école secondaire que dans la société en général. La compétition fondamentale dans une école secondaire n'est ni pour les résultats scolaires, ni pour les exploits sportifs, ni pour n'importe quelle autre réussite. La compétition est pour l'obtention de l'estime et du respect des autres, soit les deux composantes du statut."[10]

Dans l'introduction du chapitre intitulé "Sport and Studies as Paths to Success" de son livre "The Adolescent Society", Coleman (2) réduit ainsi les dimensions du problème de la pratique sportive et des études, à une seule inconnue. Il s'agit alors de découvrir laquelle des deux activités, du sport ou des études, mènent le plus sûrement à l'atteinte du statut. Dans ses recherches, l'auteur en question utilise quatre critères servant à évaluer le statut des étudiants: (a) le fait d'être populaire auprès des collègues de sexe opposé; (b) le fait d'appartenir au groupe des dominants (leading crowd); (c) le fait d'être un modèle (exemplar), c'est-à-dire que les autres étudiants désirent lui ressembler; (d) le fait de faire partie des meneurs locaux (local leaders). A l'aide de questionnaires, il détermine le nombre de fois qu'un étudiant est cité comme membre de l'une des quatres catégories par ses pairs et compare ensuite les athlètes avec les non-athlètes. Ses

---

[10] Tiré de Coleman (2, p. 143); la traduction est de nous.

résultats sont sans équivoque: les athlètes sont de loin les plus populaires et les intellectuels sont même dépassés en popularité par les "Don Juans".

De là découlent les affirmations de Coleman quant à l'interférence avec les buts du système d'éducation.

3. Résumé:

Malgré le fait que les athlètes soient généralement de bons étudiants, le sport nuit d'une certaine façon au système d'éducation puisque la réussite sportive est parfois plus valorisée que la réussite scolaire. Les travaux de Coleman démontrent que le statut social conféré aux athlètes est supérieur à celui conféré aux étudiants brillants. Il est probable qu'une telle situation dépende en grande partie du milieu social dans lequel se trouvent les étudiants et leur école. Dans ce sens, les conclusions auxquelles est parvenu Coleman sont peu généralisables.

CONCLUSION

Dans les pages précédentes, il a été question de l'influence de la pratique sportive sur la performance scolaire, sur les aspirations éducationnelles et sur le milieu scolaire. Il est probable que nous n'avons pas affaire à une simple dichotomie pratique vs non-pratique. Plusieurs degrés de participation et plusieurs types de pratique sportive peuvent avoir des effets tout à fait différents. Le joueur de hockey "junior majeur" a de fortes chances d'avoir plus de difficultés à concilier la pratique sportive avec ses études que le joueur de volleyball d'une équipe intercollégiale. La sous-culture sportive dont nous parlent Phillips et Schafer (5) est probablement différente d'un pays à l'autre, d'un sport à l'autre et d'une équipe à l'autre. Les normes et les valeurs de la société dont provient l'athlète, l'influence de l'entraineur et la possibilité de déboucher sur une carrière sportive professionnelle sont certes trois facteurs primordiaux dans la détermination des normes et valeurs propres à une sous-culture sportive.

Plusieurs sports et types de pratique sportive demeurent inexplorés. D'autre part, le Québec n'a pas eu sa juste part de recherches sur l'influence de la pratique sportive. La recherche future devrait donc s'orienter vers

les études permettant de distinguer la participation à un sport "civil" de la participation à un sport scolaire, le hockey et les autres sports à débouchés professionnels des sports essentiellement amateurs, les sports individuels des sports collectifs. Certaines variables doivent être contrôlées si l'on veut conférer un minimum de sérieux aux données recueillies. A défaut de pouvoir mesurer le quotient intellectuel, il serait tout de même convenable de s'enquérir du statut socio-économique et des résultats scolaires antécédents des sujets. De plus, une étude longitudinale où l'importance de la pratique sportive à chaque année des études serait quantifiée en termes d'heures/semaine et de mois/année, permettrait de donner un bon aperçu de la réaction des individus au fait de commencer ou d'arrêter la pratique sportive.

La vie scolaire est certainement affectée de façon notable par la présence du sport dans notre société. Il nous reste encore à trouver jusqu'à quel point le sport peut nuire ou aider la réussite scolaire de ses adeptes québecois.

BIBLIOGRAPHIE

1 Brodeur, Pierre. Eléments de sociologie du sport scolaire. Thèse de maîtrise, université de Montréal, 1977, pp. 46-84.

2 Coleman, James S. The Adolescent Society. Glencoe, Illinois, Free Press, 1961, pp. 143-163.

3 Lavin, David E. The Prediction of Academic Performance. New-York, Russel Sage Foundation, 1965.

4 Loy, J.W., B.D. Mc Pherson and G. Kenyon. Sport and Social System. Reading, Mass., Addison-Wesley, 1978, pp. 227-234.

5 Phillips, John C. and W.E. Schafer. "Consequences of Participation in Interscholastic Sports". Pacific Sociological Review, 14(3): 328-338, 1971.

6 Schafer, Walter E. and J.M. Armer. "Athletes Are not Inferior Students" in Stone, G.P. (ed.), Games, Sport and Power. New-Brunswick, N.J., Transaction, 1972, pp. 97-116.

7 Thom, Doug. Hockey Participation as a Factor in the Secondary School Performance of Ontario Students. Ph.D. thesis, university of Toronto, 1978, pp. 7-49.

8 United States - President's Council on Physical Fitness and Sports. "Athletes: their academic achievement and personal-social status". Physical Fitness Research Digest, 5(3): 23p. 1975.

ANNEXE B

Le questionnaire

SPORT-ETUDES

QUESTIONNAIRE

A L'INTENTION

DES ATHLETES-ETUDIANTS

OCTOBRE 1980

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche,
Gouvernement du Québec.

COMITE D'ETUDE
SUR LE SPORT-ETUDE

RENSEIGNEMENTS

Nous vous demandons de bien vouloir répondre à toutes les questions le plus fidèlement possible. Nous vous assurons que ces réponses seront traitées confidentiellement. Le questionnaire est envoyé à près de 2 000 étudiants-athlètes comme vous et ce n'est que la compilation finale des résultats qui nous intéresse.

Le Comité d'étude formé par le Gouvernement du Québec a comme objectif d'étudier le problème de la conciliation du sport et des études auprès des jeunes québécois et québécoises. On ne saurait trop insister sur l'importance de vos réponses pour nous fournir une image précise du problème tel que vous le vivez personnellement et tel qu'il est vécu par l'ensemble des jeunes étudiants(tes)-athlètes.

Le Gouvernement nous demande en effet de lui faire des recommandations qui pourraient éventuellement contribuer à l'amélioration des conditions qui peuvent vous permettre à la fois de pratiquer le sport de votre choix tout en poursuivant vos études normalement.

Il ne vous faudra qu'une dizaine de minutes pour répondre à ce questionnaire. Nous vous encourageons donc très fortement à le compléter IMMEDIATEMENT et à nous le retourner sans faute dès AUJOURD'HUI.

Pour répondre au questionnaire, il suffit:

a) de lire attentivement la question.

b) de choisir LA SEULE BONNE REPONSE qui convient. Pour chaque question, il n'y a qu'une seule réponse à donner.

c) de vous assurer que vous avez répondu à toutes les questions.

d) lorsque la question vous demande de PRECISER votre réponse, nous insistons pour que vous apportiez les précisions demandées qui sont pour nous tout aussi importante que la réponse initiale.

Note: Si vous avez des difficultés à comprendre une ou des questions, n'hésitez pas à demander l'aide de votre entraîneur ou de vos parents.

1. Quel âge avez-vous?

_____ ans

2. Quel est votre sexe?

___ Masculin

___ Féminin

3. En quel niveau scolaire êtes-vous inscrit(tes) présentement?
(Encerclez un seul chiffre)

élémentaire	1	2	3	4	5	6
secondaire	1	2	3	4	5	
collégial	1	2	3			
universitaire						
1er cycle	1	2	3	4		
2e cycle	1	2	3			
3e cycle	1	2	3	4		

4. Quelle est votre langue maternelle?

___ Français

___ Anglais

___ Autre (précisez) _____

5. Quel sport pratiquez-vous actuellement sur une base compétitive?
(ne mentionnez qu'un sport. Si vous faites de la compétition dans plus d'un sport, ne mentionnez que celui qui vous intéresse le plus.)

_____

6. A quel réseau compétitif participez-vous dans ce sport?
(Ne donnez qu'une réponse en encerclant le chiffre approprié)

- inter-scolaire (élémentaire ou secondaire).... 1
- inter-collégial 2
- inter-universitaire..... 3
- inter-cité 4
- réseau provincial impliquant surtout des athlètes ou des équipements de clubs 5
- autre (précisez) 6

7. Dans quel milieu pratiquez-vous ce sport?

- milieu scolaire exclusivement 1
- milieu scolaire surtout mais non exclusivement 2
- milieu civil exclusivement 3
- milieu civil surtout mais non exclusivement... 4

8. Donnez le nom de votre équipe.
(Par exemple: Club de natation Les Sélects de Québec ou L'équipe de basketball de l'école secondaire Pierre Laporte de Montréal).

_____

9. Combien d'heures en moyenne consacrez-vous à la pratique de votre sport chaque semaine pendant l'année scolaire, c'est-à-dire de septembre à juin. Vous devez tenir compte à la fois des heures d'entraînement, des heures de compétition, et du temps que vous prenez à vous rendre à vos entraînements et/ou compétitions ou pour retourner chez vous après ces entraînements. Si vous demeurez à 30 minutes du gymnase où vous vous entraînez, et que votre entraînement dure 2 heures, vous consacrez donc 3 heures pour chaque séance d'entraînement. Vous devez même ajouter le temps que vous prenez pour vous changer et prendre une douche.

   Le grand total est ce qui nous intéresse puisque tout ce temps est du temps que vous ne pouvez consacrer à vos études.

   _____ heures/semaine en moyenne

10. En vous basant sur votre réponse à la question précédente, indiquez depuis combien d'années vous pratiquez un sport avec la même intensité ou une intensité plus grande?

   NOTE: Il se peut que vous pratiquiez un sport depuis plusieurs années, bien que l'intensité ait varié. Dans ce cas, il vous faut indiquer le nombre d'années au cours desquelles l'intensité a été comparable, en vous souvenant que nous nous intéressons principalement aux activités sportives dont l'intensité équivaut à 10 heures/semaine au minimum.

   _____ ans

LES EFFETS DU SPORT SUR LES ETUDES

NOTE: Les questions qui suivent veulent étudier plus spécialement l'effet de votre activité sportive sur vos études. Vos réponses ne doivent donc tenir compte que des années au cours desquelles vous avez pratiqué un sport de façon intensive. Si votre réponse à la question 10 est un (1) an, les réponses aux questions qui suivent ne porteront que sur cette année. Si vous avez répondu deux (2) ans, vos réponses porteront sur ces deux années et ainsi de suite.

11. Au cours de l'année/des années pendant laquelle/lesquelles vous avez pratiqué un sport de façon intensive (question 10), avez-vous échoué un ou des cours?

Nous cherchons à savoir si vos activités sportives ont pu causer des échecs scolaires qui vous auraient obligé à reprendre un cours (exemple: de mathématique) ou une année scolaire.

- jamais échoué de cours 1
- un cours en moyenne par année 2
- deux cours en moyenne par année 3
- trois cours en moyenne par année 4
- j'ai échoué un ou deux cours mais ça représente moins d'un cours en moyenne par année..... 5
- je ne me souviens pas 9

12. Si vous avez échoué un ou des cours, il y a plusieurs raisons qui peuvent expliquer ces échecs. Croyez-vous, en toute franchise, que ces échecs peuvent être liés à votre activité sportive?

- très fortement lié 1
- fortement lié 2
- un peu lié 3
- non lié 4

13. Depuis que vous pratiquez un sport de façon intensive (question 10), diriez-vous que vos résultats scolaires ont été supérieurs à la moyenne de votre classe, dans la moyenne ou inférieurs à la moyenne?

- supérieur à la moyenne de ma classe 1
- dans la moyenne de ma classe 2
- inférieurs à la moyenne de ma classe 3
- je ne sais pas / je ne me souviens pas 9

14. En général, considérez-vous que le fait de faire du sport ait été avantageux au plan scolaire, désavantageux, ou encore que faire du sport n'a eu aucun effet sur vos résultats scolaires?

- avantageux 1
- désavantageux 2
- aucun effet 3

15. En général, depuis que vous pratiquez un sport de façon intensive (question 10), avez-vous rarement (moins d'une fois/mois), occasionnellement (une ou deux fois/mois) ou régulièrement (plusieurs fois/mois) manqué un ou des cours en raison de votre entraînement et/ou de vos compétitions?

- rarement 1
- occasionnellement 2
- régulièrement 3
- jamais 4

16. Votre carrière sportive vous a-t-elle obligé(e) à prendre plus de temps qu'il n'en faut normalement pour achever un niveau d'études? (Par exemple: si vous avez dû faire un trimestre de plus que les autres élèves pour obtenir votre diplôme d'études secondaires).

- oui 1
- non (passez à la question 18) 2

17. Si oui, précisez quel(s) niveau(x) d'études a(ont) été prolongé(s) et en combien d'années vous l'avez (les avez) complété(s)?

		Nombre d'années
- Niveau élémentaire	1	_____
- Niveau secondaire	2	_____
- Niveau collégial	3	_____
- Niveau universitaire (1er cycle)	4	_____
(2e cycle)	5	_____

18. Dans votre situation actuelle, croyez-vous qu'il soit possible d'atteindre les objectifs sportifs que vous vous êtes fixés tout en complétant sans difficulté vos études?

- oui 1
- non 2

19. Quelle est l'occupation de votre père? Soyez le plus précis possible. Par exemple, vendeur d'automobiles et non simplement vendeur. Ingénieur pour le gouvernement ou pour Bell Canada et non simplement ingénieur.

_____

20. Quel niveau scolaire avez-vous l'intention de compléter?

- Etudes secondaires 1
- Etudes collégiales professionnelles 2
- Etudes collégiales générales 3
- Etudes universitaires de 1er cycle (Baccalauréat)..4
- Etudes universitaires de 2e cycle (Maîtrise).....5
- Etudes universitaires de 3e cycle (Doctorat)..... 6
- Je ne suis vraiment pas encore fixé 7

21. A l'heure actuelle, avez-vous l'impression qu'il vous faudra abandonner le sport de compétition pour atteindre cet objectif de formation scolaire?

- sûrement que oui 1
- probablement que oui 2
- je ne sais pas 3
- probablement que non 4
- sûrement que non 5

22. Quelle occupation avez-vous l'intention de faire une fois vos études terminées?

Soyez précis: par exemple indiquez enseignant au secondaire plutôt que seulement enseignant.

ANNEXE C

Le rapport d'enquête

ENQUETE SPORT-ETUDES

RAPPORT PRELIMINAIRE

1.0 Méthodologie

A la suite de la décision du comité de réaliser une enquête auprès des étudiants-athlètes dans le but de mieux connaître la problématique de la conciliation des études et du sport, nous avons dû, au cours des derniers mois, accomplir un certain nombre de tâches, dont les principales sont:

a) Engagement d'un contractuel (Mlle Nicole Bélanger).

b) Planification d'une méthodologie de travail.

c) Rencontres avec les fédérations sportives pour déterminer leur capacité à nous fournir des listes d'étudiants-athlètes.

d) Montage d'une banque de noms d'étudiants-athlètes à partir des listes des fédérations.

e) Sélection d'un échantillon.

f) Préparation d'un questionnaire.

g) Vérification du questionnaire.

h) Envoi des questionnaires.

i) Rappel écrit.

j) Codification des réponses.

k) Préparation d'un programme d'analyse informatisée.

l) Entrée des données sur informatique.

m) Analyse des données.

n) Rapport préliminaire.

Dans les pages suivantes nous allons vous donner quelques détails importants qui vous permettront d'analyser et de discuter les résultats lors de notre prochaine réunion fixée au vendredi 10 avril à Montréal.

1.1 Banque de noms d'étudiants-athlètes

Tel que convenu lors de notre dernière réunion, ont été considérés comme étudiants-athlètes aux fins de l'enquête et des travaux du comité tous les jeunes étudiants inscrits à plein temps dans une institution scolaire (élémentaire, secondaire, collégial, universitaire) et qui participent à un réseau compétitif de sport à un niveau relativement élevé. Ce niveau ne pouvant être établi en un seul critère pour tous les jeunes, nous avons retenu les réseaux provincial civil et inter-scolaire et inter-cité dans certaines disciplines où le nombre de participants fait en sorte que l'inter-cité est équivalent à un niveau provincial de d'autres disciplines. Pour les cas ambigus, nous avons tenté d'évaluer les cas particuliers en fonction de l'intensité (en heures/semaine) de la participation, retenant la base d'environ 10 heures-semaine en moyenne pendant la saison de compétition.

Une trentaine de fédérations sportives uni-sport, la FSSQ, la FASCQ et l'ASUQ ont été contactées. En plus des trois fédérations multi-sports, 27 fédérations uni-sport nous ont fourni des listes de noms d'étudiants-athlètes répondant aux critères.

Tous les noms ainsi recueillis ont été divisés en quatre sous-populations, élémentaire, secondaire, collégial et universitaire et ce pour chacun des sports. Le tableau 1 donne un aperçu de la répartition des athlètes dans les 27 disciplines sportives et par sexe. Au total, notre population comprend 63183 étudiants-athlètes dont 78,9% sont des hommes et 21,1% sont des femmes.

Le tableau 2 montre la répartition globale de la population par niveau scolaire. Y figurent le nombre total de noms par niveau, le pourcentage de la population totale et le nombre de noms retenus dans cette catégorie pour l'échantillon.

1.2 Sélection de l'échantillon

Compte tenu des impératifs de la méthode scientifique et compte tenu de l'impossibilité de recueillir des informations sur la provenance géographique, le niveau socio-économique de l'ensemble de la population, il a été décidé de sélectionner un échantillon de 2 400 noms et de les répartir en fonction du pourcentage de la population totale de même qu'en fonction de leur provenance sportive. Ainsi, par exemple, 32 393 des 63 183 athlètes de la population sont des athlètes de hockey, soit 51,2%. De ce nombre, 31 860, soit 98,3% proviennent des listes de la Fédération Québecoise de Hockey sur Glace, 326, soit 0,5%, de la FASCQ et 207, soit 0,3%, de l'ASUQ.

Tableau 1. Répartition de la population d'étudiants par sexe.

Sport (27 sports)	Total des athlètes hommes : 6 femmes : 1	Total des hommes (26 sports)	Total des femmes (22 sports)
Athlétisme	3 345.00	2 048.00	1 297.00
Badminton	496.00	262.00	234.00
Basketball	1 779.00	892.00	887.00
Boxe	465.00	465.00	
Crosse	375.00	305.00	70.00
Curling	34.00	21.00	13.00
Cyclisme	257.00	228.00	29.00
Escrime	520.00	357.00	163.00
Football	2 365.00	2 365.00	
Gymnastique	1 869.00	338.00	1 531.00
Haltérophilie	199.00	199.00	
Handball	1 484.00	846.00	638.00
Hockey	32 393.00	32 393.00	
Judo	453.00	341.00	112.00
Lutte	394.00	394.00	
Nage synchronisée	1 597.00		1 597.00
Natation	4 186.00	1 817.00	2 369.00
Patin artistique	299.00	73.00	226.00
Patin vitesse	259.00	156.00	103.00
Plongeon	367.00	180.00	187.00
Ski alpin	113.00	75.00	38.00
Ski de fond	610.00	331.00	279.00
Soccer	3 354.00	2 634.00	720.00
Tennis	582.00	376.00	206.00
Tennis de table	69.00	42.00	27.00
Volley Ball	4 114.00	1 973.00	2 141.00
Water polo	1 205.00	716.00	489.00
TOTAL	63 183.00	49 827.00	13 356.00
		% 78,87	% 21,14

Tableau 2. Répartition de la population d'étudiants-athlètes par niveau scolaire.

Niveau	Population	Pourcentage	N échantillon
Elémentaire	17 965	28	682
Secondaire	29 495	46	1 120
Collégial	10 509	17	400
Universitaire	5 214	9	198
TOTAL	63 183	100	2 400

Tous les noms fournis par les différentes fédérations ont ainsi été proportionnellement répartis de manière à déterminer en nombre et en pourcentage l'organisme d'affiliation, le niveau scolaire et le sexe. C'est en fonction de ces trois critères que l'échantillon de 2 400 noms a été proportionnellement sélectionné.

A titre d'exemple, le tableau 3 illustre la procédure de sélection de l'échantillon à partir des athlètes de natation inclus dans la population totale. Ainsi, la population totale comprend 4 186 nageurs, soit 6,6%. C'est donc dire que 6,6% des 2 400 sujets de l'échantillon ont été choisis à partir des listes de natation, soit 158 nageurs.

La Fédération de natation du Québec ayant fourni 3 852 noms, soit 92%, l'échantillon comprendra 92%, soit 145 sur 158 provenant des listes de cette fédération et ainsi de suite pour la FASCQ et l'ASUQ.

Les 145 noms de la Fédération de natation sont ensuite choisis en fonction des proportions d'hommes et de femmes à chacun des niveaux élémentaire, secondaire, collégial et universitaire.

1.3 Questionnaire

Un questionnaire a été préparé et utilisé dans une enquête-pilote auprès de 10 sujets de chaque niveau scolaire. On trouvera en Annexe A un exemplaire du questionnaire. Celui-ci comprend deux sections. Les dix premières questions servent à décrire la situation socio-sportive des répondants. La deuxième section (questions 11 à 22) a pour but d'étudier à la fois la situation scolaire des répondants et l'effet du sport sur leurs études et sur leurs aspirations.

2.0 Description des répondants

La description des répondants est ici présentée en fonction des divers paramètres étudiés aux questions 1 à 10. Au total 1 254 questionnaires dûment remplis ont été analysés, soit 52,2% de l'échantillon. Les tableaux 4 à 20 qui suivent donnent un résumé des réponses. Ils sont présentés successivement dans l'ordre des questions du questionnaire. Ces tableaux de la première section nécessitent peu de commentaires.

Tableau 3. Procédure de sélection de l'échantillon en natation (exemple).

Provenance de la population	Elémentaire						Secondaire						Collégial						Universitaire						Total		
	hommes			femmes			hommes			femmes			hommes			femmes			hommes			femmes					
	N	%	n*	N	%	n	N	%	n	N	%	n	N	%	n	N	%	n	N	%	n	N	%	n	N	%	-
FSSQ	-			-			-			-			-			-			-			-			-		
Fédération	597	,03	22	847	,04	32	824	,04	31	1 187	,05	45	158	,01	6	133	,01	5	75	,01	3	31	,005	1	3 852		145
FASCQ													144	,01	5	162	,01	7							306		12
ASUQ																			19	,003	1	9	,001	0	2[illegible]		1
TOTAL	597			847			824			1 187			302			295			94			40			4 186		158

* n correspond à l'échantillon alors que N correspond à la population.

Tableau 4. L'âge des répondants.

Age des répondants	%	F
4	,1	1
7	,3	4
8	,5	6
9	1,7	21
10	10,8	135
11	16,7	210
12	5,9	74
13	7,6	95
14	5,3	67
15	11,7	147
16	16,7	209
17	5,0	63
18	6,4	80
19	4,8	60
20	2,6	33
21	1,4	18
22	1,4	18
23	,3	4
24	,2	3
25	,1	1
26	,1	1
27	,1	1
Pas de réponse	,2	3
TOTAL	100,0	1 254

Deux principaux noyaux apparaissent clairement en ce qui a trait à l'âge de nos répondants, soit:

10 - 11 ans et
15 - 16 ans

La limite inférieure d'âge est de 4 ans et la limite supérieure est de 27 ans.

$\bar{x}$ = 14,28 ans

Tableau 5. Sexe des répondants.

Sexe	Répondants		Echantillon	
	n	%	n	%
Hommes	1 008	80,4	1 894	78,9
Femmes	245	19,5	506	21,1
Pas de réponse	1	0,1	-	-
TOTAL	1 254	100	2 400	100

Il est à noter que les pourcentages de réponses correspondent très bien aux pourcentages de l'ensemble de notre population.

Tableau 6. Niveau scolaire des répondants.

Niveau scolaire	Répondants		Population	
	n	%	n	%
Élémentaire	398	31,6	682	28,0
Secondaire	605	48,3	1 120	46,0
Collégial	178	14,2	400	17,0
Universitaire	68	5,5	198	8,0
Pas de réponse	5	0,4	-	-
TOTAL	1 254	100,0	2 400	100,0

Tableau 7. Langue maternelle des répondants.

Langue	n	%
Français	1 193	95,1
Anglais	47	3,7
Autre	13	1,1
Pas de réponse	1	0,1
TOTAL	1 254	100,0

Tableau 8. Sport des répondants.

Sport	%	F
Escrime	1,0	13
Natation	6,1	77
Ski (alpin)	0,4	5
Badminton	1,3	16
Hockey et patinage de vitesse	0,2	3
Athlétisme	5,5	69
Gymnastique	1,9	24
Basketball	4,8	60
Hockey	53,0	665
Volleyball	7,1	89
Soccer	3,0	38
Patinage artistique	0,8	10
Tennis	1,3	16
Handball	2,3	29
Judo	0,9	11
Nage synchronisée	1,4	17
Cyclisme	0,3	4
Patin à roulettes	0,1	1
Football et touch football	4,1	52
Baseball et balle molle	0,5	6
Karaté	0,4	5
Water polo	0,2	2
Ringuette	1,5	19
Tir-à-l'arc	0,1	1
Chasse	0,1	1
Tennis sur table	0,1	1
Crosse	0,2	3
Ballon sur glace	0,2	3
Equitation	0,1	1
Racquetball	0,1	1
Patinage de vitesse	0,1	1
Plongeon	0,1	1
Ski de fond	0,2	3
Quilles	0,1	1
Golf	0,1	1
Lutte	0,1	1
Haltérophilie	0,2	2
Pas de réponse	0,2	1
TOTAL	100,0	1 254

Une fois de plus, nous remarquons un noyau dominé par un sommet maximum représenté par le hockey sur glace.

La natation, l'athlétisme, le basketball, le volleyball, le football et le touch football semblent être aussi populaires chez notre clientèle.

Tableau 9. Réseau compétitif des répondants.

Réseau compétitif	%	F
Inter-scolaire élémentaire et secondaire	12,1	152
Inter-collégial	9,8	123
Inter-universitaire	2,8	35
Inter-cité	35,7	448
Réseau provincial	21,0	263
Autre	17,4	218
Pas de réponse	1,2	15
TOTAL	100,0	1 254

Le réseau compétitif inter-cité semble être le plus familier chez nos athlètes, suivi du réseau provincial de compétition.

Tableau 10. Les milieux de pratique sportive des répondants.

Milieu	%	F
Milieu scolaire exclusivement	13,8	173
Milieu scolaire surtout mais non exclusivement	12,7	159
Milieu civil exclusivement	52,0	652
Milieu civil surtout mais non exclusivement	19,6	246
Pas de réponse	1,9	24
TOTAL	100,0	1 254

Nos athlètes évoluent surtout dans un milieu de compétition exclusivement civil.

Tableau 11. L'intensité de pratique sportive des répondants (heures-semaine).

Nombre d'heures d'entraînement en moyenne par semaine	%	F
1 à 5	20,3	254
6 à 10	33,7	422
11 à 15	23,2	291
16 à 20	10,1	127
21 à 25	6,3	79
26 et plus	5,1	63
Pas de réponse	1,4	17
TOTAL	100,00	1 254

Une moyenne de 6 à 10 heures d'entraînement/semaine semble la plus utilisée par nos répondants. Le nombre d'heures contenues entre 1 et 15 semblent représenter la presque totalité (77,2) d'heures moyennes d'entraînement/semaine.

Tableau 12. Nombre d'années de pratique intensive du sport par les répondants.

Nombre d'années de pratique	%	F
1	9,3	117
2	16,6	208
3	17,6	221
4	15,8	198
5	12,1	152
6	9,5	119
7	6,3	79
8	4,5	56
9	1,9	24
10	2,6	32
11	0,8	10
12	0,4	5
13	0,1	1
14	0,2	2
Pas de réponse	2,5	30
TOTAL	100,0	1 254

Le groupe d'années de pratique représentant plus de la moitié de la clientèle des répondants se situe entre 2 et 5 années.

Tableau 13. Répartition des athlètes masculins et féminins dans les différents réseaux compétitifs.

Sexe / Réseau compétitif	Hommes		Femmes		Total
	% vert.*	% horiz.	% vert.	% horiz.	
Inter-scolaire élémentaire ou secondaire	10,0	65,1	21,7	34,9	152
Inter-collégial	8,5	68,3	16,0	31,7	123
Inter-universitaire	2,4	68,6	4,5	31,4	35
Inter-cité	42,2	93,7	11,5	6,3	447
Réseau provincial	17,5	66,2	36,5	33,8	263
Autres	19,5	89,0	9,8	11,0	218
Pas de réponse	15		1		16
Total	1 009		245		1 254

* La première colonne de pourcentages (vert.) a trait aux pourcentages par sexe. La seconde colonne (horiz.) a trait aux pourcentages par réseau.

Tableau 14. Répartition des athlètes masculins et féminins en rapport avec les différents milieux de pratique.

Sexe / Milieu	Hommes		Femmes		Total
	% vert.	% horiz.	% vert.	% horiz.	
Milieu scolaire exclusivement	11,3	64,7	25,3	35,3	173
Milieu scolaire surtout mais non exclusivement	9,8	61,0	25,7	39,0	159
Milieu civil exclusivement	57,7	87,6	33,6	12,4	651
Milieu civil surtout mais non exclusivement	21,2	85,0	15,4	15,0	246
Pas de réponse (n)	21		4		25
Total (n)	988		241		1 254

Tableau 15. Le nombre d'heures/semaine en moyenne de pratique en rapport avec les deux sexes.

Sexe / Nombre d'hres/sem. en moyenne de pratique	Hommes		Femmes		Total
	% vert.	% horiz.	% vert.	% horiz.	
1 à 5	22,8	89,4	11,2	10,6	254
6 à 10	35,3	83,4	28,9	16,6	421
11 à 15	23,7	81,1	22,7	18,9	291
16 à 20	8,5	66,1	17,8	33,9	129
21 à 25	5,6	70,9	9,5	29,1	79
26 et plus	4,0	62,5	9,9	37,5	64
Pas de réponse					18
Total	994		242		1 254

Tableau 16. Le nombre d'années de pratique en rapport avec les deux sexes.

Sexe / Nombre d'années de pratique	Hommes		Femmes		Total
	% vert.	% horiz.	% vert.	% horiz.	
1	7,8	65,8	16,9	34,2	117
2	14,6	69,2	27,0	30,8	208
3	17,1	76,5	21,9	23,5	221
4	16,3	81,3	15,6	18,7	198
5	13,7	88,8	7,2	11,2	152
6	10,3	85,7	7,2	14,3	119
7	7,6	94,9	[illegible]	5,1	79
8	5,2	92,7	1,7	7,3	55
9	2,3	95,8	0,4	4,2	24
10	3,1	96,9	0,4	3,1	32
11	1,0	100,0	0,0	0,0	10
12	0,5	100,0	0,0	0,0	5
13	0,1	100,0	0,0	0,0	1
14	0,2	100,0	0,0	0,0	2
Pas de réponse					31
Total	986		237		1 254

Tableau 17. Le réseau compétitif en rapport avec le niveau scolaire.

Réseau \ Niveau	Elémentaire		Secondaire		Collégial		Universitaire		Total
	% vert.	% horiz.	% vert.	% horiz.	% vert.	% horiz.	% vert.	% horiz.	
Inter-scolaire	8,2	21,1	19,9	78,3	0,6	0,7	0,0	0,0	152
Inter-collégial	0,0	0,0	0,3	1,6	66,3	95,9	4,5	2,4	123
Inter-universitaire	0,0	0,0	0,2	2,9	0,0	0,0	51,5	97,1	35
Inter-cité	50,4	44,2	39,1	52,5	5,6	2,2	7,6	1,1	446
Réseau provincial	15,3	23,1	25,4	58,5	17,4	11,9	25,8	6,5	260
Autres	26,1	47,0	15,1	41,5	10,1	8,3	10,6	3,2	217
Pas de réponse									21
Total	391		598		178		66		1 254

Tableau 18. Le milieu de pratique sportive en rapport avec le niveau scolaire.

Niveau / Milieu	Elémentaire		Secondaire		Collégial		Universitaire		Total
	% vert.	% horiz.	% vert.	% horiz.	% vert.	% horiz.	% vert.	% horiz.	
Scolaire exclusivement	4,2	9,2	12,5	42,8	36,5	37,6	26,5	10,4	173
Scolaire non-exclusif	2,1	5,0	12,6	47,2	30,3	34,0	32,4	13,8	159
Civil exclusivement	79,7	47,4	50,6	46,3	16,3	4,5	17,6	1,9	648
Civil non-exclusif	14,0	22,1	24,3	59,0	16,9	12,3	23,5	6,6	244
Pas de réponse									30
Total	385		593		178		68		1 254

Tableau 19. Le nombre d'heures/semaine de pratique sportive en rapport avec le niveau scolaire.

Niveau / Hres/sem. en moyenne	Elémentaire		Secondaire		Collégial		Universitaire		Total
	% vert.	% horiz.	% vert.	% horiz.	% vert.	% horiz.	% vert.	% horiz.	
1 à 5	37,5	57,9	16,4	38,6	4,6	3,1	1,5	0,4	254
6 à 10	39,8	37,2	36,7	52,3	18,4	7,6	17,6	2,9	419
11 à 15	18,4	24,9	25,5	52,6	27,6	16,6	25,0	5,9	289
16 à 20	3,1	9,4	11,9	55,9	19,0	26,0	16,2	8,7	127
21 à 25	0,8	3,8	5,7	43,0	13,8	30,4	26,5	22,8	79
26 et plus	0,5	3,2	3,9	36,5	16,7	46,0	13,2	14,3	63
Pas de réponse									23
Total	392		597		174		68		1 254

Il est à noter que la moyenne d'heures/semaine de pratique augmente à chaque niveau scolaire. Ainsi la moyenne qui se situait à l'élémentaire entre 1 à 10 heures/semaine, passe au secondaire de 6 à 16 heures/semaine; au collégial, elle se situe entre 6 à 20 heures/semaine puis, au niveau universitaire, de 6 à 25 heures/semaine. Celà est probablement compatible avec le fait que le niveau de performance augmente lui aussi et que les joueurs aient besoin d'un entraînement plus intense.

Tableau 20. Les années de pratique sportive versus le niveau scolaire.

Niveau / Années de pratique	Elémentaire		Secondaire		Collégial		Universitaire		Total
	% vert.	% horiz.	% vert.	% horiz.	% vert.	% horiz.	% vert.	% horiz.	
1	11,2	36,8	9,3	47,0	8,7	12,8	5,9	3,4	117
2	19,5	36,2	16,0	45,9	15,0	12,6	16,2	5,3	207
3	21,3	37,3	16,4	44,1	21,4	16,8	5,9	1,8	220
4	17,9	35,0	14,7	44,2	16,8	14,7	17,6	6,1	197
5	14,0	35,5	9,5	36,8	15,0	17,1	23,5	10,5	152
6	10,6	34,7	9,5	47,5	8,1	11,9	10,3	5,9	118
7	4,9	24,1	6,9	51,9	6,9	15,2	10,3	8,9	79
8	0,3	1,8	7,9	85,5	2,3	7,3	4,4	5,5	55
9	0,3	4,2	3,2	79,2	1,2	8,3	2,9	8,3	24
10	0,0	0,0	4,4	81,3	2,9	15,6	1,5	3,1	32
11	0,0	0,0	1,5	90,0	0,6	10,0	0,0	0,0	10
12	0,0	0,0	0,3	40,0	1,2	40,0	1,5	20,0	5
14	0,0	0,0	0,3	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2
Pas de réponse									36
Total	385		592		173		68		1 254

C'est dans la période de 1 à 6 ans d'expérience que nous retrouvons la grande majorité de nos répondants. Celà est rattaché de très près au fait que la majorité de nos athlètes sont âgés entre 10 et 11 ans et 15-16 ans. On ne peut donc pas retrouver la majorité de nos athlètes avec un grand nombre d'années d'expérience.

Tableau 20A. Relation entre le type de sport pratique et le niveau scolaire.

	TYPE DE SPORT PRATIQUE								
Niveau scolaire	Sports aquatiques	Sports de combat	Hockey	Athlétisme	Gymnastique	Football	Sports de raquette	Sports de gymnase	Soccer
Elémentaire	18,0%	16,4%	49,4%	1,5%	41,7%	11,5%	0%	1,1%	13,2%
Secondaire	56,7%	35,6%	45,9%	72,1%	58,3%	46,2%	66.0%	47,7%	[illegible]
Collégial	23,2%	32,5%	3,2%	19,1%	0%	26,9%	29,9%	42,2%	15,8%
Universitaire	2,2%	15,7%	1,5%	7,4%	0%	15,4%	4,2%	9,0%	23,7%
N	113	31	662	68	24	52	35	177	38

De façon générale, on doit interpréter ces résultats à la lumière de certaines considérations très importantes:

a) Le grand nombre de répondands provenant de la Fédération de hockey qui peut influencer grandement les données.

b) Le nombre de répondants par sport ne permet pas vraiment de comparer les résultats sur cette base.

c) La très forte proportion de répondants masculins. Il faudra nous demander si ces proportions sont représentatives de la situation sportive québécoise.

3.0 LA SITUATION SCOLAIRE DES REPONDANTS

Les questions 11 à 18 inclusivement visaient à étudier l'effet de la pratique sportive sur le rendement scolaire tel que déterminé par les échecs (questions 11 et 12), la perception des répondants de leurs résultats scolaires (questions 13 et 14), les absences aux cours (question 15), la durée de leurs études aux différents niveaux (questions 16 et 17), et enfin une perception toute subjective de leur capacité à concilier sport et études (question 18). Les questions 19 à 22 portent sur les aspirations éduc

Dans la présente section, les résultats à ces différentes questions seront successivement présentés en rapport avec les variables indépendantes de la première section, notamment le sexe, le niveau scolaire, le genre de sport pratiqué, le réseau compétitif, le milieu de pratique sportive et le nombre d'heures consacrées au sport par semaine (intensité).

3.1 Les effets du sport sur les études en fonction du sexe

Les tableaux 21 à 23 donnent un aperçu des réponses des sujets masculins et féminins en ce qui a trait aux cours échoués, les résultats scolaires et l'absentéisme. Comme on peut le constater à la lecture de ces tableaux, l'effet du sport sur certains aspects de la vie scolaire n'apparaît pas aussi négatif que certains pourraient croire.

Tableau 21. Nombre de cours échoués par sexe

Nombre de cours échoués	Sexe	
	Masculin (994)	Féminin (240)
0	75,3%	81,7%
- de 1/année	10,1%	8,3%
1/année	8,0%	5,4%
2/année	3,1%	2,5%
3/année	2,0%	1,3%
ne se souviens pas	1,5%	0,8%

Il est certain que ces données sont relatives puisqu'au niveau élémentaire et même secondaire, on n'échoue pas vraiment de cours. Malgré tout, il y a 10% des filles et 14,6% des garçons qui échouent au moins un cours par année. On ne peut cependant prétendre que ces échecs sont nécessairement dûs au sport.

Tableau 22. Relation entre le sexe et les résultats scolaires

Résultats scolaires par rapport à la moyenne de la classe	Sexe	
	Masculin (996)	Féminin (243)
Supérieurs	32,9%	40,3%
Egaux	57,8%	56,0%
Inférieurs	6,4%	2,9%
Ne se souviens pas	2,8%	0,8%

Normalement, on pourrait croire que cet échantillon de 1 239 répondants se répartirait également autour de la moyenne. Or ce n'est visiblement pas le cas. Si, à cet égard, le sport apparaît ne pas nuire aux études, on ne peut cependant pas en conclure que le sport est avantageux sur le plan scolaire!

Tableau 23. Relation entre le sexe et l'absentéisme (n = 1 242; 243 F, 999 M)

Fréquence des cours manqués	Sexe	
	Masculin (999)	Féminin (243)
Jamais	40,7%	37,9%
Moins d'une fois/mois	36,1%	30,5%
Une ou deux fois/mois	19,7%	25,5%
Plusieurs fois/mois	3,4%	6,2%

Encore une fois, même si la question établissait clairement un lieu entre les absences et la participation sportive, les résultats ne veulent pas nécessairement dire que le sport cause plus d'absences que toute autre activité para-scolaire.

3.2 Les effets du sport sur les études en fonction du niveau scolaire

Tableau 24. Relation entre le niveau scolaire et le nombre de cours échoués (n = 1 228)

Nombre de cours échoués	Niveau scolaire			
	Elémentaire (n = 387)	Secondaire (n = 599)	Collégial (n = 174)	Universitaire (n = 67)
0	91,0%	79,8%	43,7%	50,7%
- de 1/année	1,8%	7,7%	28,7%	23,9%
1/année	3,6%	6,8%	16,7%	11,9%
2/année	1,3%	1,8%	6,9%	11,9%
3/année	0,8%	2,0%	4,0%	1,5%
Ne se souviens pas	1,6%	1,9%	0%	0%

Tableau 25. Relation entre le niveau scolaire et les résultats scolaires (n = 1 233)

Résultats scolaires par rapport à la moyenne de la classe	Niveau scolaire			
	Elémentaire (n = 387)	Secondaire (n = 599)	Collégial (n = 174)	Universitaire (n = 67)
Supérieurs	40,1%	33,0%	26,1%	38,2%
Egaux	53,5%	58,8%	63,1%	52,9%
Inférieurs	3,1%	6,3%	8,5%	5,9%
Ne se souviens pas	3,4%	1,8%	2,3%	2,9%

Tableau 26. Relation entre le niveau scolaire et l'absentéisme (n = 1 236)

Fréquence des cours manqués	Niveau scolaire			
	Élémentaire (n = 387)	Secondaire (n = 599)	Collégial (n = 174)	Universitaire (n = 67)
Jamais	64,0%	34,5%	18,3%	11,9%
Moins d'une fois/ mois	28,2%	39,3%	37,1%	31,3%
Une ou deux fois/ mois	6,9%	23,2%	34,3%	44,8%
Plusieurs fois/ mois	1,0%	3,0%	10,3%	11,9%

3.4 Les effets du sport sur les études en fonction du réseau compétitif

Tableau 27. Relation entre le sport pratiqué et le nombre de cours échoués (n = 1 180)

N. de cours échoués/année	TYPE DE SPORT PRATIQUE								
	Sports aquatiques[1]	Sports de combat[2]	Hockey	Athlétisme	Gymnastique	Football	Sports de raquette[3]	Sports de gymnase[4]	Soccer
Aucun	75,4%	62,0%	82,3%	73,5%	70,2%	54,9%	78,5%	60,8%	78,8
- de 1	6,2%	21,7%	7,2%	13,2%	8,3%	11,8%	6,2%	13,0%	13,5%
1	11,9%	10,3%	5,0%	6,8%	4,2%	17,6%	4,2%	13,3%	5,4%
2	3,9%	0%	2,1%	0%	4,2%	11,8%	11,1%	4,5%	2,7%
3	2,2%	6,1%	1,4%	7,9%	0%	3,9%	0%	3,4%	0%
Ne se souviens pas	0,4%	0%	2,0%	1,5%	4,2%	0%	0%	0%	0%
N	111	32	654	68	24	51	35	177	37

[1]Les sports aquatiques sont la natation, la nage synchronisée et le water-polo.

[2]Les sports de combat sont l'escrime, le judo, la boxe et le karaté.

[3]Les sports de raquette sont le badminton, le tennis et le tennis sur table.

[4]Les sports de gymnase sont le basketball, le volleyball et le handball.

Tableau 28. Relation entre le sport pratiqué et les cours échoués à cause de la pratique sportive (n = 534)

Degré de liaison entre les échecs la pratique sportive	TYPE DE SPORT PRATIQUE								
	Sports aquatiques[1]	Sports de combat[2]	Hockey	Athlétisme	Gymnastique	Football	Sports de raquette[3]	Sports de gymnase[4]	Soccer
Très lié	9,8%	8,3%	4,2%	3,0%	22,2%	2,7%	7,0%	4,2%	0%
Lié	4,2%	26,1%	7,7%	6,1%	11,1%	29,7%	16,7%	20,2%	15,8%
Faiblement lié	26,4%	16,1%	18,8%	36,4%	0%	35,1%	11,1%	33,2%	15,8%
Aucun lien	59,6%	49,4%	69,3%	54,5%	66,7%	32,4%	68,8%	42,4%	68,4%
N	39	18	261	33	9	37	20	98	19

[1]Les sports aquatiques sont la natation, la nage synchronisée et le water-polo.

[2]Les sports de combat sont l'escrime, le judo, la boxe et le karaté.

[3]Les sports de raquette sont le badminton, le tennis et le tenn s sur table.

[4]Les sports de gymnase sont le basketball, le volleyball et le handball.

Tableau 29. Relation entre la perception des résultats scolaires et le sport pratiqué

Résultats scolaires par rapport à la moyenne de la classe	TYPE DE SPORT PRATIQUE								
	Sports aquatiques[1]	Sports de combat[2]	Hockey	Athlétisme	Gymnastique	Football	Sports de raquette[3]	Sports de gymnase[4]	Soccer
Supérieurs	40,5%	30,0%	33,5%	43,5%	45,8%	29,4%	46,9%	27,1%	31,6%
Dans la moyenne	55,6%	82,3%	58,2%	50,7%	37,5%	52,9%	53,5%	64,8%	60,5%
Inférieurs	5,3%	9,1%	5,0%	5,8%	16,7%	15,7%	19,8%	5,1%	5,3%
Ne se souviens pas									
Total	112	32	65	69	24	51	35	177	38
Pas de réponse									60

On retrouve la majorité des gens avec des résultats se situant dans la moyenne de leur classe. Le plus haut pourcentage se retrouve dans les sports de combat. Nous retrouvons aussi un nombre appréciable de répondants avec des résultats supérieurs à la moyenne de la classe (34,5%).

[1]Les sports aquatiques sont la natation, la nage synchronisée et le water polo.

[2]Les sports de combat sont l'escrime, le judo, la boxe et le karaté.

[3]Les sports de raquette sont le badminton, le tennis et le tennis sur table.

[4]Les sports de gymnase sont le basketball, le volleyball et le handball.

Tableau 30. Relation entre les absences aux cours et le sport pratiqué.

Absence un ou des cours en raison de de l'entraînement	TYPE DE SPORT PRATIQUE								
	Sports aquatiques[1]	Sports de combat[2]	Hockey	Athlétisme	Gymnastique	Football	Sports de raquettes[3]	Sports de gymnase[4]	Soccer
Rarement	28,3%	36,5%	38,8%	38,8%	29,2%	36,5%	28,1%	36,2%	23,7%
Occasionnellement	33,6%	31,3%	14,2%	25,4%	20,8%	25,0%	29,8%	29,6%	28,9%
Régulièrement	6,9%	17,5%	0,9%	6,0%	4,2%	3,8%	19,5%	5,6%	5,3%
Jamais	33,4%	41,6%	46,1%	29,9%	45,8%	34,6%	32,0%	30,5%	42,1%
N	111	32	660	67	24	52	35	177	38

La plupart des athlètes ne s'absente jamais de leurs cours en raison de l'entraînement, lorsqu'il y a absentéisme ce n'est que très rarement.

[1]Les sports aquatiques sont la natation, la nage synchronisée et le water polo.

[2]Les sports de combat sont l'escrime, le judo, la boxe et le karaté.

[3]Les sports de raquette sont le badminton, le tennis et le tennis sur table.

[4]Les sports de gymnase sont le basketball, le volleyball et le handball.

Tableau 31. Relation entre la perception des effets du sport sur les études et le sport pratiqué

Effets du sport sur les résultats scolaires	TYPE DE SPORT PRATIQUE								
	Sports aquatiques [1]	Sports de combat [2]	Hockey	Athlétisme	Gymnastique	Football	Sports de raquette [3]	Sports de gymnase [4]	Soccer
Avantageux	35,9%	40,0%	34,1%	50,7%	37,5%	34,6%	32,0%	36,6%	34,2%
Désavantageux	15,1%	19,3%	7,7%	8,7%	8,3%	30,8%	27,8%	16,6%	5,3%
Aucun effet	49,0%	45,6%	58,1%	40,6%	54,2%	34,6%	40,2%	42,9%	60,5%
N	112	32	655	69	24	52	35	175	38

La majorité des répondants révèlent qu'il n'y a aucun effet du sport sur les résultats scolaires. Par contre un pourcentage assez important avoue qu'il y a un certain avantage

[1] Les sports aquatiques sont la natation, la nage synchronisée et le water polo.

[2] Les sports de combat sont l'escrime, le judo, la boxe et le karaté.

[3] Les sports de raquette sont le badminton, le tennis et le tennis sur table.

[4] Les sports de gymnase sont le basketball, le volleyball et le handball.

Tableau 32. Relation entre le prolongement des programmes d'études et le sport pratiqué

Extension du niveau d'étude	TYPE DE SPORT PRATIQUE								
	Sports aquatiques[1]	Sports de combat[2]	Hockey	Athlétisme	Gymnastique	Football	Sports de raquette[3]	Sports de gymnase[4]	Soccer
Oui	10,3%	19,7%	3,4%	7,2%	0%	22,0%	6,3%	28,5%	10,5%
Non	89,7%	80,2%	96,6%	92,8%	100,0%	78,0%	93,7%	71,5%	89,5%
N	110	32	619	69	22	50	34	172	38

Peu importe le sport pratiqué, il n'y a pas d'extension du niveau d'étude.

[1]Les sports aquatiques sont la natation, la nage synchronisée et le water polo.

[2]Les sports de combat sont l'escrime, le judo, la boxe et le karaté.

[3]Les sports de raquette sont le badminton, le tennis et le tennis sur table.

[4]Les sports de gymnase sont le basketball, le volleyball et le handball.

Tableau 33. Relation entre la perception des possibilités d'atteinte des objectifs sportifs et le sport pratiqué

Possibilité d'atteinte des objectifs sportifs	TYPE DE SPORT PRATIQUE								
	Sports aquatiques[1]	Sports de combat[2]	Hockey	Athlétisme	Gymnastique	Football	Sports de raquette[3]	Sports de gymnase[4]	Soccer
Oui	82,9%	60,4%	86,4%	71,6%	75,0%	64,7%	56,9%	74,2%	81,6%
Non			13,6%	28,4%	25,0%	35,3%			18,4%
N	112	32	653	67	24	51	35		38

Peu importe le sport pratiqué, on remarque qu'il y a atteinte des objectifs sportifs et ce dans des pourcentages assez convainquants.

[1] Les sports aquatiques sont la natation, la nage synchronisée et le water polo.

[2] Les sports de combat sont l'escrime, le judo, la boxe et le karaté.

[3] Les sports de raquette sont le badminton, le tennis et le tennis sur table.

[4] Les sports de gymnase sont le basketball, le volleyball et le handball.

3.3 Les effets du sport sur les études en fonction du sport pratiqué

Tableau 34. Relation entre les échecs scolaires et le réseau compétitif

	RESEAU							
Echecs	Inter-scolaire (%)	Inter-collégial (%)	Inter-universitaire (%)	Inter-cité (%)	Provincial (%)	Autres (%)	Total	%
Jamais	9,6	4,1	1,4	30,9	18,3	14,4	936	76,6
1 cours/an	1,1	1,6	0,4	2,0	1,9	0,5	92	7,5
2 cours/an	0,5	0,7	0,4	0,3	0,7	0,5	37	3,0
3 cours/an	0,2	0,4	0,0	0,4	0,5	0,4	23	1,9
- de 1/an	0,7	3,1	0,6	1,8	1,7	1,8	118	9,7
Souviens pas	0,2	0,0	0,0	0,7	0,2	0,2	16	1,3
Total	149	121	34	440	260	218	1 222	
Pas de réponse							32	
Total							1 254	

L'inter-cité est le réseau compétitif qui a le plus haut pourcentage de clientèle n'ayant jamais d'échec. C'est d'ailleurs dans la catégorie des "jamais d'échec" que se retrouve la presque totalité de notre clientèle. De plus, c'est probablement à cause du hockey que l'inter-cité obtient la plus haute fréquence de répondants; par contre ces athlètes se retrouvant en grande partie au niveau élémentaire et secondaire, les échecs sont moins fréquents.

Tableau 35. Relation entre les raisons des échecs et le réseau compétitif

Raison de l'échec	RESEAU							
	Inter-scolaire (%)	Inter-collégial (%)	Inter-universitaire (%)	Inter-cité (%)	Provincial (%)	Autres (%)	Total	%
Très fortement lié	0,4	0,5	0,4	0,9	1,8	0,7	26	4,7
Fortement lié	0,9	3,8	1,1	2,7	2,4	0,5	63	11,4
Un peu lié	4,2	5,8	2,0	5,2	4,0	3,8	138	25,-
Non lié	8,1	5,4	0,4	22,2	13,2	9,6	326	59,0
Total	75	86	21	172	118	81	553	
%	13,6	15,6	3,8	31,1	21,3	14,6		100,0
Jamais échoué Pas de réponse							936	
Total							1 254	

Tableau 36. Relation entre la perception des résultats scolaires et le réseau compétitif

Résultats par rapport à la moyenne	RESEAU							
	Inter-scolaire (%)	Inter-collégial (%)	Inter-universitaire (%)	Inter-cité (%)	Provincial (%)	Autres (%)	Total	%
Supérieur	3,2	2,8	1,1	12,8	8,3	6,5	425	34,7
Dans la moyenne	7,6	6,4	1,5	20,7	11,3	9,6	701	57,2
Inférieur	1,1	0,7	0,2	1,8	1,2	0,7	70	[illegible]
Sais pas	0,4	0,1	0,0	0,8	0,4	0,5	30	2,4
Total	151	122	35	443	261	214	1 226	
%	12,3	10,0	2,9	36,1	21,3	17,5		100,0
Pas de réponse							28	
Total							1 254	

Tableau 37. Relation entre la perception des effets de la pratique sportive sur les résultats scolaires et le réseau compétitif

	RESEAU							
Effets	Inter-scolaire (%)	Inter-collégial (%)	Inter-universitaire (%)	Inter-cité (%)	Provincial (%)	Autres (%)	Total	%
Avantageux	4,6	3,9	1,5	12,7	7,6	5,8	444	36,2
Désavantageux	1,4	2,6	0,7	3,4	2,9	1,5	154	12,5
Aucun effet	6,3	3,3	0,7	20,0	10,7	10,3	630	51,3
Total	151	120	35	444	261	217	1 228	100,0
Pas de réponse							26	
Total							1 254	

Tableau 38. Relation entre l'absence à un ou des cours en raison de l'entraînement ou compétition et le réseau compétitif

Absence à un ou des cours	RESEAU							
	Inter-scolaire (%)	Inter-collégial (%)	Inter-universitaire (%)	Inter-cité (%)	Provincial (%)	Autres (%)	Total	%
Rarement	4,2	3,7	1,1	13,9	6,9	5,5	433	35,3
Occasionnellement	2,0	3,4	1,1	5,9	5,9	2,4	255	20,8
Régulièrement	0,1	0,7	0,4	0,3	0,9	1,5	47	3,8
Jamais	6,0	2,1	0,2	16,0	7,4	8,4	493	40,1
Total	150	122	35	444	259	218	1 228	100,0
Pas de réponse							26	
Total							1 254	

Tableau 39. L'extension d'un niveau d'étude versus le réseau compétitif

Extension du niveau	RESEAU							
	Inter-scolaire	Inter-collégial	Inter-universitaire	Inter-cité	Provincial	Autres	Total	%
Oui	0,2	2,6	0,9	1,1	1,3	1,0	84	7,1
Non	11,7	7,5	2,0	34,3	20,5	16,8	1 096	92,9
Total	140	120	35	418	257	210	1 180	
%	11,9	10,2	3,0	35,4	21,8	17,8		100,0
Pas de réponse							74	
Total							1 254	

Tableau 40. Niveau d'étude prolongé versus le réseau compétitif

Extension du niveau	RESEAU							
	Inter-scolaire (%)	Inter-collégial (%)	Inter-universitaire (%)	Inter cité (%)	Provincial (%)	Autres (%)	Total	%
Elémentaire	1,3	0,0	0,0	3,8	2,5	0,0	6	7,6
Secondaire	2,5	3,8	1,3	5,1	3,8	2,5	15	19,0
Collégial	0,0	35,4	12,7	2,5	11,4	8,9	56	70,9
Universitaire	1,3	0,0	0,0	0,0	1,3	0,0	2	2,5
Total	4	31	11	9	15	9	79	
%	5,1	39,2	13,9	11,4	19,0	11,4		100,0
Pas d'extension							1 170	
Pas de réponse							5	
Total							1 254	

Tableau 41. Atteinte des objectifs sportifs versus le réseau compétitif

Atteinte des objectifs sportifs	RESEAU							
	Inter-scolaire (%)	Inter-collégial (%)	Inter-universitaire (%)	Inter-cité (%)	Provincial (%)	Autres (%)	Total	%
Oui	10,3	6,4	1,8	30,5	16,3	14,6	975	80,0
Non	1,9	3,5	1,0	5,5	4,9	3,1	243	20,0
Total	149	121	34	439	259	216	1 218	
%	12,2	9,9	2,8	36,0	21,3	17,7		100,0
Pas de réponse							36	
Total							1 254	

3.5 Les effets du sport sur les études en fonction du milieu de pratique sportive

Tableau 42. Echecs à un ou des cours versus le milieu de pratique sportive

	MILIEU					
Echecs	Scolaire exclusivement	Scolaire non-exclusiv.	Civil exclusivement	Civil non-exclusiv.	Total	%
Jamais	8,8	8,3	43,6	15,8	926	76,5
1 cours/année	1,5	1,7	3,0	1,2	89	7,3
2 cours/année	0,7	0,5	1,5	0,2	36	3,0
3 cours/année	0,3	0,2	1,0	0,4	23	1,9
- de 1/année	2,6	2,1	3,1	2,1	120	9,9
Souviens pas	0,2	0,2	0,7	0,3	17	1,4
Total	171	157	640	243	1 211	
%	14,1	13,0	52,8	20,1		100,0
Pas de réponse					43	
Total					1 254	

Tableau 43. Raisons des échecs en fonction du milieu de pratique sportive

Raison des échecs	MILIEU					
	Scolaire exclusivement	Scolaire non-exclusiv.	Civil exclusivement	Civil non-exclusiv.	Total	%
Très fort lien	0,5	0,9	2,7	0,5	26	4,7
Fort lien	4,2	1,8	3,5	1,8	62	11,3
Un peu lié	5,3	6,0	8,4	4,9	135	24,6
Non lié	8,6	6,4	30,1	14,4	326	59,4
Total	102	83	254	119	549	
%	18,6	15,1	44,6	21,7		100,0

Tableau 44. Relation entre la perception des succès scolaires et le milieu de pratique sportive

Résultats scolaires	MILIEU					
	Scolaire exclusivement	Scolaire non-exclusiv.	Civil exclusivement	Civil non-exclusiv.	Total	%
Supérieurs à la moyenne	3,4	4,7	20,1	6,2	418	34,4
Dans la moyenne	9,5	7,2	28,6	12,3	700	57,6
Inférieurs à la moyenne	1,2	0,9	2,6	1,1	70	5.8
Souviens pas	0,2	0,2	1,3	0,5	28	2,3
Total	172	158	642	244	1 216	
%	14,1	13,0	52,8	20,1		100,0
Pas de réponse					38	
Total					1 254	

Tableau 45. Les effets de la partique sportive sur les études versus le milieu de pratique sportive

Effets sur les études	MILIEU					
	Scolaire exclusivement	Scolaire non-exclusiv.	Civil exclusivement	Civil non-exclusiv.	Total	%
Avantageux	5,3	5,1	18,4	7,6	444	36,4
Désavantageux	2,8	2,3	4,8	2,7	153	12,6
Aucun effet	6,0	5,4	29,8	9,8	622	51,0
Total	172	156	645	246	1 219	
%	14,1	12,8	52,9	20,2		100,0
Pas de réponse					35	
Total					1 254	

Tableau 46. Absence à un ou des cours versus le milieu de pratique sportive

Absence à un ou des cours	MILIEU					
	Scolaire exclusivement	Scolaire non-exclusiv.	Civil exclusivement	Civil non-exclusiv.	Total	%
Rarement	5,4	4,1	18,0	7,2	424	34,8
Occasionnellement	3,1	4,3	7,9	5,7	255	20,9
Régulièrement	0,3	0,8	1,6	1,1	47	3,9
Jamais	5,3	3,6	25,4	6,2	493	40,4
Total	172	156	646	245	1 219	
%	14,1	12,8	53,0	20,1		100,0
Pas de réponse					35	
Total					1 254	

Tableau 47. Extension d'un niveau d'étude versus le milieu de pratique sportive

Extension du niveau d'étude	MILIEU					
	Scolaire exclusivement	Scolaire non-exclusiv.	Civil exclusivement	Civil non-exclusiv.	Total	%
Oui	1,9	1,7	2,4	1,2	84	7,2
Non	12,3	11,5	49,9	19,2	1 085	92,8
Total	166	154	611	238	1 169	
%	14,2	13,2	52,3	20,4		100,0
Pas de réponse					85	
Total					1 254	

Tableau 48. Niveau d'étude prolongé versus le milieu de pratique sportive

Niveau prolongé	MILIEU					
	Scolaire exclusivement	Scolaire non-exclusiv.	Civil exclusivement	Civil non-exclusiv.	Total	%
Elémentaire	1,2	0,0	5,0	2,5	7	8,8
Secondaire	1,2	3,7	10,0	3,7	15	18,8
Collégial	25,0	21,2	17,5	7,5	57	71,3
Universitaire	0,0	0,0	1,2	0,0	1	1,3
Total	22	20	27	11	80	
%	27,5	25,0	33,8	13,8		100,0
Non prolongé					1 170	
Pas de réponse					4	
Total					1 254	

Tableau 49. Atteinte des objectifs sportifs versus le milieu de pratique sportive

Atteinte des des objectifs sportifs	MILIEU					
	Scolaire exclusivement	Scolaire non-exclusiv.	Civil exclusivement	Civil non-exclusiv.	Total	%
Oui	10,5	9,8	44,3	15,2	964	79,8
Non	3,5	3,3	8,6	4,8	244	20,2
Total	169	158	639	242	1 208	
%	14,0	13,1	52,9	20,0		100,0
Pas de réponse					46	
Total					1 254	

Tableau 50. Relation entre les aspirations éducationnelles et la probabilité d'abandon du sport pour atteindre les objectifs éducationnels (n = 1 226)

Probabilité d'abandon du sport	NIVEAU D'ETUDE DEVANT ETRE COMPLETE						
	Secondaire	Collégial professionnel	Collégial général	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	Incertain
Forte	2,0	5,0	4,8	7,3	11,4	10,5	1,6
Moyenne	2,0	14,3	6,5	20,6	19,0	15,0	6,5
Incertaine	8,2	20,7	16,1	21,1	17,1	25,6	37,3
Faible	20,4	33,6	40,3	29,6	22,9	30,8	27,8
Nulle	67,3	26,4	32,3	21,5	29,5	18,0	26,7
Total	47	140	62	247	105	133	490

Tableau 51. Relation entre le réseau compétitif et la probabilité d'abandon du sport pour atteindre ses objectifs éducationnels (n = 1 219)

Probabilité d'abandon du sport	RESEAU COMPETITIF					
	Inter-scolaire	Inter-collégial	Inter-universitaire	Inter-cité	Provincial	Autre
Forte	4,1	8,2	8,6	2,5	8,8	3,7
Moyenne	14,3	21,3	17,1	9,3	9,6	13,0
Incertaine	21,8	26,2	11,4	30,5	25,3	27,4
Faible	32,7	27,0	40,0	28,7	28,7	28,4
Nulle	27,2	17,2	22,9	28,9	27,6	27,4
Total	147	122	35	439	261	215

Tableau 52. Relation entre le milieu de pratique sportive et la probabilité d'abandon du sport pour atteindre les objectifs éducationnels (n = 1 209)

Probabilité d'abandon du sport	MILIEU			
	Scolaire exclusivement	Scolaire surtout	Civil exclusivement	Civil surtout
Forte	7,1	8,9	4,2	4,1
Moyenne	15,9	17,1	10,1	11,8
Incertaine	26,5	23,4	29,1	23,7
Faible	25,9	30,4	28,1	32,7
Nulle	24,7	20,3	28,5	27,8
Total	170	158	636	245

Tableau 53. Relation entre le nombre d'heures de pratique sportive par semaine et la probabilité d'abandon du sport pour atteindre les objectifs éducationnels (n = 1 214)

Probabilité d'abandon du sport	N. D'HEURES/SEMAINE					
	1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20	21 à 25	26 et +
Forte	4,5	4,1	3,5	9,4	5,3	12,9
Moyenne	6,5	10,9	13,8	14,2	22,4	16,1
Incertaine	30,9	27,1	26,3	21,3	23,7	29,0
Faible	25,6	30,4	32,9	29,1	26,3	19,4
Nulle	32,5	27,5	23,5	26,0	22,4	22,6
Total	246	414	289	127	76	62

SP 334-05-82